

Un emploi correspondant  
à ses compétences ?  
Les travailleurs sélectionnés  
et l'accès à un emploi qualifié  
au Québec

Par Jean Renaud  
et Tristan Cayn

---

Mars 2006

Cette étude a été réalisée par :

**Jean Renaud**

Département de sociologie de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal  
Centre d'études ethniques des universités montréalaises  
Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine

**Et Tristan Cayn**

Centre d'études ethniques des universités montréalaises

Elle a été réalisée pour le compte du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et produite par la Direction des affaires publiques et des communications du MICC.

Dans le présent document, l'analyse des données et l'interprétation qui en est faite n'engagent que la seule responsabilité des auteurs. Afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.

Pour obtenir des copies de l'étude :

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
Direction des affaires publiques et des communications  
360, rue McGill, bureau 2.09  
Montréal (Québec) H2Y 2E9  
Téléphone: (514) 873-8624, poste 20205  
Site Internet : [www.micc.gouv.qc.ca](http://www.micc.gouv.qc.ca)

Version révisée en août 2006

Dépôt légal – 2006

ISBN : Version imprimée : 2-550-46768-X

Version électronique : 2-550-46769-8

© Gouvernement du Québec – 2006

Tous droits réservés pour tous pays

Also available in English

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Faits saillants</b>	vii
<b>Introduction</b>	1
<b>Section 1 : Données et méthodes</b>	
1.1 Les données	3
a) L'échantillon des travailleurs sélectionnés	3
b) Les dates	3
c) Les données du questionnaire	3
d) Les données administratives	3
1.2 Les facteurs explicatifs étudiés	4
a) Les caractéristiques de la grille de sélection	4
b) Les caractéristiques individuelles	5
c) Les démarches préalables à l'immigration	5
d) Les démarches en cours d'établissement	5
e) Les régions de provenance	5
f) Les cycles économiques	6
1.3 La classification nationale des professions et la qualification	8
1.4 Les méthodes d'analyse	10
a) Les courbes de survie	10
b) Les régressions de survie semi-paramétriques et exponentielles par morceaux avec variables variant dans le temps	10
<b>Section 2 : L'insertion en emploi</b>	
2.1 L'accès au premier emploi	13
a) Définition	13
b) Description	13
c) Le potentiel prédictif de la grille de sélection	13
- Table de régression	13
- Principaux résultats de la grille de sélection	16
d) Le potentiel prédictif pour l'ensemble des caractéristiques	16
- Tables de régression	16
- Principaux résultats des caractéristiques étendues	22
<b>Section 3 : Un emploi correspondant à son niveau de formation</b>	
3.1 Premier regard sur la qualification / déqualification en emploi	27
a) La scolarité et l'emploi prémigratoire : un étalon	27
b) La mobilité dans la société d'accueil	28

3.2	Le premier emploi correspondant au niveau de compétence	30
a)	Définition	30
b)	Description	31
c)	Le potentiel prédictif de la grille de sélection	32
	- Table de régression	32
	- Principaux résultats de la grille de sélection	33
d)	Le potentiel prédictif pour l'ensemble des caractéristiques	33
	- Tables de régression	33
	- Principaux résultats des caractéristiques étendues	38

#### **Section 4 : La perte du statut qualifié**

4.	La déqualification après la qualification	41
a)	Définition	41
b)	Description	41
c)	Le potentiel prédictif de la grille de sélection	41
	- Table de régression	41
	- Principaux résultats de la grille de sélection	43
d)	Le potentiel prédictif pour l'ensemble des caractéristiques	42
	- Table de régression	42
	- Principaux résultats des caractéristiques étendues	46

#### **Section 5 : Discussion**

5.1	Qu'avons-nous appris au terme de cette analyse ?	47
5.2	Qu'en ressort-il ?	52

#### **Tableaux**

Tableau 1 :	Liste des indices économiques	6
Tableau 2 :	Matrice des saturations après rotation	7
Tableau 3 :	Niveau de scolarité selon les visas fédéraux et niveau de compétence CNP correspondant	9
Tableau 4 :	Accès au premier emploi, variables de la grille de sélection	15
Tableau 5 :	La vitesse d'accès à un premier emploi au Québec	18-19
Tableau 6 :	Vitesse d'accès au premier emploi, effets différenciés selon les périodes	20-21
Tableau 7 :	Scolarité et emploi prémigratoire	27
Tableau 8 :	Scolarité et emploi à six mois de résidence	28
Tableau 9 :	Scolarité et emploi à un an de résidence	29
Tableau 10 :	Scolarité et emploi à deux ans de résidence	30
Tableau 11 :	Accès au premier emploi qualifié, variables de la grille de sélection	32
Tableau 12 :	Accès au premier emploi qualifié	34-35
Tableau 13 :	Accès au premier emploi qualifié, effets différenciés selon les périodes	36-37
Tableau 14 :	Accès à un emploi déqualifié à la suite d'une qualification, variables de la grille	42

Tableau 15 :	Accès à un emploi déqualifié à la suite d'une qualification	44-45
Tableau 16 :	Synthèse des analyses sur la grille de sélection	49
Tableau 17 :	Synthèse des analyses sur l'ensemble des caractéristiques	50-51

## **Figures**

Figure 1 :	Le cycle long de la conjoncture économique	8
Figure 2 :	Le cycle à moyen terme de la conjoncture économique	8
Figure 3 :	Le cycle court de la conjoncture économique	8
Figure 4 :	Accès au premier emploi	13
Figure 5 :	Accès à un premier emploi qualifié	31
Figure 6 :	Accès à un premier emploi qualifié selon le niveau de scolarité	31
Figure 7 :	Déqualification après qualification	40
Figure 8 :	Qualification de l'emploi	46



## Antécédents

L'analyse dont il est question ici fait suite au rapport diffusé en 2004<sup>1</sup>, qui rendait compte, en des termes essentiellement descriptifs, des résultats d'une enquête effectuée en mars 2002 auprès d'un échantillon représentatif de 2000 immigrants de la catégorie des travailleurs. Ces immigrants avaient été admis au Québec entre janvier 1997 et juin 2000, après avoir été sélectionnés au moyen de la grille de sélection mise en œuvre à l'automne 1996. L'objectif général de cette enquête était d'évaluer globalement dans quelle mesure les immigrants entrés au Québec à la suite de l'adoption de cette nouvelle grille avaient réussi à s'intégrer au marché du travail québécois.

De type longitudinal rétrospectif, cette enquête a permis de recueillir de l'information sur toutes les périodes d'emploi et de non-emploi vécues par les répondants depuis leur arrivée. Ces données ont en outre été appariées aux données inscrites dans les dossiers de demande de résidence permanente de ces répondants et sur leurs visas fédéraux d'admission. L'échantillon initial comprenait des requérants principaux (« chefs de ménage ») de tous les programmes de sélection de travailleurs, ainsi que des conjoints de tels requérants, s'ils avaient indiqué vouloir occuper un emploi. Le rapport initial a fait état de la situation des répondants à deux étapes : celle de leur période initiale d'insertion (premier emploi, période sans emploi précédant le premier emploi) et celle vécue au moment de l'entrevue, en mars 2002 (en emploi ou en non-emploi).

Dans les analyses secondaires dont il est fait état sommairement ci-après, l'échantillon a été resserré aux seuls requérants principaux tandis que la

catégorie des aides familiales, n'étant pas vraiment soumise à la sélection, a été exclue<sup>2</sup>.

## Objectif des analyses secondaires

L'objectif poursuivi cette fois est de déterminer, à l'aide d'analyses de régressions multivariées, quels sont les facteurs les plus susceptibles de prédire la réussite de l'insertion en emploi. Les indicateurs retenus pour mesurer cette réussite sont la vitesse d'accès à un premier emploi et la vitesse d'accès à un emploi de compétence égale ou supérieure à la scolarité complétée par l'individu avant d'immigrer (« emploi qualifié »). Les ensembles de facteurs regroupés dans les régressions sont, dans un premier temps, ceux dont témoignent les points obtenus à la grille de sélection et, dans un deuxième temps, un éventail élargi incluant à la fois les caractéristiques des individus reflétées par les points leur ayant été accordés à la grille de sélection ou provenant d'autres sources (fichiers administratifs, réponses fournies à l'enquête), des événements survenus avant ou après la migration et des éléments de contexte susceptibles d'avoir eu un impact sur l'insertion des personnes. En termes plus simples, ces analyses visent à déterminer si un meilleur pointage obtenu par un immigrant à l'un ou l'autre facteur de la grille de sélection se traduit par une insertion en emploi plus rapide et plus réussie. Elles visent aussi à déterminer quels sont les autres facteurs susceptibles d'avoir un impact sur ce processus : il peut s'agir des caractéristiques propres à chaque immigrant (âge, sexe, scolarité, connaissance du français, etc.) ou de démarches effectuées (cours suivis, évaluation des diplômes, etc.), d'éléments de contexte (conjoncture économique) ou encore d'un facteur mixte (provenance considérée sous l'angle de l'attitude de la société d'accueil).

---

<sup>1</sup> *L'insertion en emploi des travailleurs admis au Québec en vertu de la grille de sélection de 1996* (Jean-François Godin, sous la supervision de Gérard Pinsonneault), disponible en deux parties sur le site Internet du ministère [<http://www.micc.gouv.qc.ca>].

<sup>2</sup> Les analyses secondaires dont les résultats sont présentés ici sont donc basées sur 1541 répondants.

## Portrait d'ensemble de l'accès à l'emploi et à l'emploi qualifié

Après 3 mois de résidence, 50 % des répondants avaient obtenu un premier emploi. À la fin de la période totale observée (environ 5 ans), la probabilité globale qu'un premier emploi ait été décroché s'établit à 91 %. Pour ce qui est de l'accès à un emploi qualifié, le seuil de 50 % sera franchi après un an et la probabilité finale, après 5 ans, sera de 68 %.

Si on prend en compte tous les emplois occupés par les répondants durant toute la période, on constate que la probabilité d'être en emploi au fil du temps atteint 70 % après un an de séjour et dépasse même les 80 % après 4 ans<sup>3</sup>. Parmi ces répondants en emploi au fil du temps, la proportion d'entre eux qui bénéficient d'un emploi qualifié croît progressivement, passant des deux tiers après un an à presque les trois quarts après 4 ans.

### Le potentiel prédictif de la grille de sélection...

Dans le cadre de deux analyses de régression, l'une portant sur la vitesse d'accès au premier emploi, l'autre sur la vitesse d'accès à un emploi qualifié, l'impact du pointage obtenu à chacun des critères de la grille de sélection a été examiné : le niveau de connaissance du français et de l'anglais, l'âge, la formation (scolarité, études postsecondaires en français, formation privilégiée, deuxième spécialité), l'expérience de travail, l'adaptabilité (qualités personnelles, motivation, connaissance du Québec, parent ou ami, séjour préalable), la présence d'un conjoint et d'enfants, le niveau de français du conjoint. De plus, le programme de sélection (profession en demande, employabilité, emploi

assuré ou dérogation) et la profession projetée (grand groupe) ont été pris en compte.

### ... sur l'accès au premier emploi

De façon très sommaire, les résultats de la première analyse<sup>4</sup> montrent que les répondants les plus susceptibles d'obtenir un premier emploi rapidement ont eu un pointage à la grille de sélection indiquant l'une ou l'autre des éventualités suivantes (ou une combinaison d'entre elles) :

- ils avaient déjà séjourné au Québec, surtout ceux qui l'avaient fait pour du travail ou des études;
- ils avaient complété un doctorat;
- ils prévoient occuper un emploi dans le domaine des services aux individus;
- ils maîtrisaient bien le français ou l'anglais;
- ils bénéficiaient d'une offre d'emploi assuré ou d'une dérogation.

Selon cette première analyse, les résultats obtenus par les répondants aux autres critères de la grille de sélection n'auraient pas d'impact sur la vitesse d'accès à un premier emploi.

### ... et sur l'accès à un emploi correspondant à la scolarité

Les résultats de la deuxième analyse<sup>5</sup>, quant à eux, indiquent que les répondants les plus susceptibles d'accéder rapidement à un emploi qualifié avaient obtenu des points en sélection reflétant l'une ou l'autre des situations suivantes (ou une combinaison d'entre elles) :

- ils étaient détenteurs d'un doctorat;
- ils avaient séjourné préalablement au Québec, surtout pour des études ou du travail;

<sup>3</sup> Au-delà de la quatrième année de séjour, le nombre de répondants observables diminue rapidement et les données deviennent volatiles.

<sup>4</sup> Précisons que le pouvoir explicatif de cette régression est assez modeste : 13 % des variations (selon la calcul du pseudo R<sup>2</sup>) seraient imputables aux variables incluses dans l'analyse. Comme la grille de sélection ne prend en compte qu'une partie des caractéristiques des individus, ce faible pourcentage est compréhensible. Il est d'ailleurs comparable à celui atteint par une étude effectuée sur la grille fédérale dans les années 1990 (voir note 43 du rapport initial, cité plus haut).

<sup>5</sup> Le pouvoir explicatif de cette régression-ci est un peu plus marqué que celui de la précédente : 16 % des variations seraient attribuables aux variables de la grille. Ce « progrès » est rassurant dans la mesure où la grille vise non pas tant à favoriser les individus qui trouveront rapidement n'importe quel emploi, mais davantage ceux qui en trouveront rapidement un correspondant à leur compétence.

- ils projetaient travailler dans le domaine des services aux individus;
- ils avaient une formation dans un domaine privilégié;
- ils avaient complété des études postsecondaires en français;
- ils faisaient partie du programme des professions en demande ou avaient fait l'objet d'une offre d'emploi assuré ou d'une dérogation;
- ils étaient âgés de trente ans ou moins.

### **Le potentiel prédictif d'un éventail élargi de facteurs...**

Deux autres séries d'analyses, plus complexes, portant sur les mêmes objets (vitesse d'accès à un premier emploi, vitesse d'accès à un emploi qualifié), ont été effectuées en prenant en compte un éventail élargi de variables : les caractéristiques énumérées précédemment, telles qu'en témoignent les résultats atteints à la grille de sélection, les autres caractéristiques provenant des données administratives et des réponses fournies lors de l'enquête (sexe, âge réel, degré de bilinguisme, domaine d'études, niveau de compétence de l'emploi prémigratoire), les démarches effectuées par le répondant avant ou depuis sa migration (cours suivis, requête d'évaluation d'acquis étrangers, recherche d'emploi, acceptation d'un emploi sous-qualifié), la provenance et la conjoncture économique<sup>6</sup>.

#### **... sur l'accès au premier emploi**

En ce qui concerne l'accès au premier emploi, il ressort que les répondants les plus susceptibles d'obtenir rapidement un premier emploi sont, dans l'ordre, ceux qui :

- proviennent d'Europe de l'Ouest ou des États-Unis;
- avaient effectué un séjour préalable au Québec avant d'immigrer;
- ont terminé un cours de français après leur admission;

- ont une formation technique spécialisée;
- sont détenteurs d'un doctorat;
- avaient occupé un emploi de compétence « 0 » (gestion) ou « A » (universitaire) avant d'immigrer;
- prévoyaient occuper un emploi dans le domaine des services aux individus.

Par contre, les résultats de l'analyse démontrent, de manière significative, que l'accès au premier emploi sera plus lent pour les répondants :

- provenant d'Asie de l'Ouest et du Moyen-Orient, du Maghreb, de l'Asie orientale et de l'Océanie, de l'Afrique hors-Maghreb et de l'Europe de l'Est (incluant l'ex-URSS);
- qui ont étudié en sciences de la santé, en sciences humaines et sociales, en sciences exactes, ou bien ont une formation générale ou en arts, sports et loisirs;
- qui ne sont pas détenteurs d'un doctorat, surtout ceux qui ont un diplôme de deuxième cycle universitaire ou qui n'ont pas complété leurs études secondaires;
- qui suivent des cours (qui ne sont pas des cours de langue);
- qui n'ont jamais occupé d'emploi avant d'immigrer;
- qui prévoyaient travailler dans les domaines « sciences de la vie et architecture », « physique et génie », dans les secteurs « primaire et secondaire, métiers et transports », ainsi qu'en « santé, droit, sciences sociales et enseignement ».

#### **... et sur l'accès à un emploi correspondant à la scolarité**

L'analyse effectuée en utilisant le même large éventail de variables indique que les répondants les plus susceptibles de trouver rapidement un emploi qualifié sont :

<sup>6</sup> Il ressort d'abord qu'en ajoutant, dans les analyses, aux seules variables provenant de la grille de sélection, les autres ensembles de variables, le pouvoir explicatif des modèles, exprimé par le Chi2 global, s'en trouve significativement et systématiquement accru. L'analyse incluant la totalité des variables permettrait d'expliquer près de 25 % des variations pour l'accès au premier emploi et plus de 34 % pour l'accès à un emploi qualifié.

- ceux qui n'ont pas d'abord pris un emploi sous-qualifié (ne correspondant pas à leur scolarité);
- ceux qui proviennent d'Europe de l'Ouest ou des États-Unis;
- ceux qui ont un doctorat;
- ceux qui avaient occupé, avant d'immigrer, un emploi requérant un niveau universitaire;
- ceux qui ont complété une formation technique spécialisée;
- ceux qui ont terminé un cours de français ou un autre type de cours depuis leur arrivée;
- ceux qui avaient fait des démarches pour trouver un emploi avant d'immigrer.

Par ailleurs, les répondants les plus lents à accéder à un emploi qualifié sont :

- ceux qui ont d'abord accepté un emploi inférieur à leur scolarité;
- ceux provenant d'Asie de l'Ouest et du Moyen-Orient, du Maghreb, de l'Asie de l'Est et de l'Océanie et, dans une moindre mesure, ceux provenant des Amériques (hors États-Unis), d'Europe de l'Est (incluant l'ex-URSS) et d'Afrique hors Maghreb;
- ceux qui n'ont pas de doctorat, particulièrement les détenteurs de diplômes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle universitaire;
- ceux qui n'avaient jamais travaillé avant d'immigrer;
- ceux qui ont étudié dans certains domaines, en particulier en santé et en sciences humaines et sociales.

### **L'effet de la provenance découpé en périodes**

Afin de nuancer davantage le diagnostic, deux analyses d'un type différent ont été effectuées, prenant en compte la totalité des variables qu'on vient de citer, mais en utilisant une méthode qui découpe l'effet de certaines variables sur des périodes distinctes.

Le principal résultat de ces analyses particulières est que l'impact de la provenance, au moins pour certains groupes, disparaît après un certain temps, ce qui permettrait, selon les auteurs, d'écarter l'hypothèse que ces groupes soient victimes de

discrimination : au-delà du 18<sup>e</sup> mois de résidence, la vitesse d'accès à un emploi qualifié pour les répondants du Maghreb et d'Europe de l'Est (incluant l'ex-URSS) n'est plus significativement différente de celle que connaissent les répondants d'Europe de l'Ouest et des États-Unis, groupe dont la performance est la meilleure à cet égard.

### **Le caractère permanent de la requalification selon la scolarité**

Les analyses montrent aussi que la requalification est un phénomène stable : la probabilité d'obtenir un emploi sous-qualifié après avoir eu un emploi qualifié n'est que de 12 % sur cinq ans.

### **Discussion, conclusions**

L'accès à un premier emploi, pour les répondants observés, a été relativement rapide et généralisé (probabilité de 50 % après trois mois de résidence, de 91 % après cinq ans). L'accès à un emploi qualifié au regard de la scolarité a été plus lent, mais assez généralisé lui aussi (50 % après un an et près de 69 % après cinq ans). Même si la nature des données disponibles (regroupement, à défaut d'un meilleur mode de codage, de tous les emplois requérant un diplôme universitaire en une seule catégorie de compétence) a certainement eu pour effet de surévaluer le phénomène de la requalification, son contraire, la déqualification radicale, n'a certes pas l'ampleur qu'on lui attribue parfois. De surcroît, cette requalification semble stable : la probabilité que les « requalifiés » connaissent une « rechute » n'est, à terme, que de 12 %.

Les analyses effectuées mettent en évidence l'impact de quelques facteurs sur la réussite de l'insertion : les séjours préalables, la scolarité, certains événements pré ou post-migratoires, certains domaines d'études, certains groupes de professions projetées. Quelques-unes des caractéristiques prises en compte dans la grille de sélection ont donc un effet mesurable sur le processus d'insertion en emploi.

Toutefois, le résultat sûrement le plus inédit a trait au rôle de l'origine nationale, exprimée par la région de provenance. Alors que les résultats des régressions traditionnelles indiquent, à toutes fins

**x** Un emploi correspondant à ses compétences ?

utiles, que la région de provenance défavorise, de façon significative, tous les répondants, à l'exception de ceux originaires d'Europe de l'Ouest et des États-Unis (le groupe de référence), la régression par morceaux de temps permet d'établir qu'à tout le moins pour certains groupes de provenance, l'impact défavorable associé à leur origine n'est significatif que pendant les premiers mois suivant leur admission. C'est le cas pour l'accès à l'emploi qualifié des répondants du Maghreb et d'Europe de l'Est (incluant l'ex-URSS). Nous serions alors en présence d'un processus d'adaptation, d'acculturation ou de contournement, qui, de toute évidence, s'avère plus lent, au départ, que pour le groupe de référence, mais qui atteint, à terme, un rythme de croisière comparable à celui de ce dernier. Une hypothèse plausible est à l'effet que les immigrants provenant de certaines régions du monde, pour des raisons encore impossibles à identifier clairement et tout aussi difficiles à quantifier, auraient besoin de plus de temps pour s'acclimater, pour s'approprier les us et coutumes, pour surmonter les différences d'ordre socioculturel, pour modifier, dans une certaine mesure, leur comportement, de façon à le rendre plus conforme aux habitudes locales et aux attentes. Pour d'autres groupes, cependant, l'effet perdure pendant toute la période observée. Pour eux, s'agirait-il simplement de ce que la période globale d'observation de cette enquête n'est pas assez longue et que le processus d'acculturation serait toujours en cours au moment des entrevues ou serait-on plutôt en présence d'une véritable résistance de la société d'accueil à accepter ces groupes pour des raisons liées à la discrimination ? D'autres recherches utilisant la méthodologie par « morceaux de temps » seront nécessaires pour répondre à cette question de manière plus définitive.

---



Le mouvement d'immigration au Canada est partagé en trois grandes composantes : la *composante familiale*, la *composante humanitaire* et la *composante économique*. Grâce à des ententes bilatérales avec le gouvernement du Canada, le Québec bénéficie de la possibilité de fixer et de gérer les paramètres de sélection de cette dernière composante.

La composante économique permet de sélectionner des individus destinés au marché de l'emploi<sup>8</sup> et dont le potentiel de réussite est jugé optimal. Ainsi, les immigrants sélectionnés constituent le groupe le plus apte à contribuer favorablement et rapidement à l'activité économique du pays d'accueil. Pour cette raison, la responsabilité d'intégration et la mise en œuvre des conditions favorables à l'insertion économique incombent particulièrement au gouvernement responsable. Il est vital d'évaluer l'insertion de ce groupe sur le marché du travail car on est en droit de s'attendre à une très bonne performance et à un haut niveau d'utilisation de leurs compétences professionnelles.

C'est pourquoi nous étudierons ici l'efficacité de l'insertion sur le marché de l'emploi des immigrants sélectionnés à l'aide des critères de la grille de sélection élaborée par le gouvernement du Québec en 1996. Cette grille établit un cadre normatif et réglementaire visant à systématiser la pratique de sélection sur la base d'un « profil prometteur ». Au moins deux autres enjeux entraient aussi en ligne de compte dans la constitution de cette grille : l'enjeu linguistique (valorisation de la connaissance du français) et l'enjeu démographique (valorisation de la présence de conjoints et d'enfants).

L'approche retenue dans ce rapport met l'accent sur le niveau de qualification des emplois obtenus au Québec en regard des niveaux de scolarité obtenus avant d'immigrer afin d'évaluer l'utilisation, par le marché du travail québécois, du niveau de compétence des immigrants sélectionnés.

Les données utilisées ont été colligées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) dans le cadre de l'enquête sur les travailleurs sélectionnés (ETS). Ces données ont pour première particularité de décrire le parcours en emploi des immigrants depuis leur arrivée au Québec; il s'agit de données longitudinales rétrospectives sur leur cheminement. La deuxième particularité est le codage de chaque emploi occupé à l'aide de la classification nationale des professions (CNP). Celle-ci décrit, entre autres, le niveau de compétence – classé en niveaux scolaires – exigé pour chaque titre d'emploi. Cela rend possible l'étude de la qualification ou de la déqualification en emploi par l'intermédiaire du lien entre le niveau de scolarité du répondant et celui des emplois occupés tout au long de la période étudiée.

Les données d'enquête ont aussi été jumelées avec celles de la grille de sélection du MICC pour chaque immigrant. On pourra dès lors évaluer l'impact de ce qu'on connaît des candidats à l'immigration lors de la sélection sur leur établissement en emploi.

Enfin, un grand nombre de facteurs ont été ajoutés aux analyses afin de comprendre les processus d'insertion et de requalification dans la société d'accueil. Ainsi, les caractéristiques individuelles des immigrants, les processus de préparation à l'immigration, les processus en cours d'établisse-

---

<sup>7</sup> Nous remercions les membres du comité aviseur, particulièrement MM. Gérard Pinsonneault et Robert Baril, pour leurs précieux conseils, leur lecture attentive et leurs commentaires sur les versions précédentes de cette analyse.

<sup>8</sup> La composante économique inclut également les gens d'affaires (entrepreneurs, travailleurs autonomes et investisseurs), mais ces derniers, choisis davantage en fonction de leur projet d'affaires, de leur expérience de gestion et des capitaux dont ils disposent, ne faisaient pas partie de la population visée par l'enquête.

ment, les régions de provenance, ainsi que les cycles économiques sont autant d'éléments qui seront introduits dans les analyses.

Nous regarderons deux aspects de l'insertion en emploi. Le premier concerne la vitesse d'accès à un premier emploi comme immigrant au Québec, alors que le deuxième s'attarde sur les processus de requalification, c'est-à-dire l'atteinte, une première fois, d'un emploi de niveau au moins équivalent à sa scolarité. Pour chacun de ces aspects un vaste éventail de caractéristiques permettra de déterminer les facteurs associés à de bonnes ou à de mauvaises performances des immigrants sur le marché de l'emploi.

La présente étude constitue un double précédent. D'une part, jamais l'analyse du niveau et de la vitesse de requalification d'une catégorie d'immigrants et l'analyse de ses déterminants n'avaient pu être réalisées, faute de données adéquates. On connaît, par exemple, l'état de la qualification des immigrants récents<sup>9</sup> (arrivés de deux à six ans avant les recensements de 1990 et de 1996) mais on ne sait pas à quelle vitesse ils se requalifient. En d'autres termes, on peut mieux examiner ici la question centrale : à quel niveau et avec quelle rapidité les compétences scolaires et professionnelles des immigrants sont-elles utilisées? D'autre part, jamais les scores obtenus à la grille de sélection du Québec par les répondants n'avaient pu être introduits directement dans l'analyse de leur établissement. On trouvera donc ici une perspective nouvelle sur ces questions.

---

<sup>9</sup> Voir Diane Galarneau and René Morissette, « Immigrants : Settling for less? », Perspectives on Labour and Income, Statistique Canada, June 2004, vol 5 no 6, 6-16

# SECTION 1 - DONNÉES ET MÉTHODES

---

## 1.1 Les données

### a) *L'échantillon des travailleurs sélectionnés*

Les répondants ont été échantillonnés à partir du fichier des admissions et leurs coordonnées québécoises ont été retracées grâce au fichier de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Un échantillon de 1875 répondants représentatifs des immigrants (requérants principaux et conjoints se destinant au marché du travail) de la catégorie des travailleurs, admis au Québec entre janvier 1997 et juin 2000, a été constitué (voir à ce sujet l'annexe III de Godin, 2003<sup>10</sup>). Les conjoints ainsi que les aides familiales ont été écartés de l'échantillon retenu pour nos analyses; les premiers à cause du fait qu'ils n'étaient pas sélectionnés selon des critères bien précis d'accès au marché du travail et les deuxièmes parce qu'elles sont initialement détentrices d'un permis de travail (et donc d'un emploi au Québec) avant l'obtention de la résidence permanente. Finalement, 1541 requérants principaux constituent la base de données de cette étude. Le sous-échantillon est représentatif de ces requérants principaux<sup>11</sup>.

### b) *Les dates*

La base de données récoltée avait pour objectif d'établir un portrait le plus précis possible des processus d'insertion en emploi des nouveaux travailleurs. Ainsi, plusieurs renseignements recueillis sur les répondants étaient datés dans le temps afin d'avoir un portrait dynamique de l'insertion. Un minimum de quinze mois de résidence, soit une période estimée suffisante pour rendre compte du processus d'insertion dans le marché de l'emploi, était nécessaire pour faire partie de la population

cible. Les entrevues ont été effectuées en mars 2002 et les durées de résidence des répondants s'échelonnaient entre 21 et 63 mois, la moyenne étant de 36 mois.

### c) *Les données du questionnaire*

L'enquête réalisée est de type longitudinal rétrospectif. Lors de l'entrevue, chaque répondant a été interrogé sur toutes les caractéristiques des emplois occupés depuis l'obtention de son statut de résident permanent et sur toutes les périodes où il a été sans emploi. D'autres questions ont été posées sur la formation suivie, sur l'évaluation que les répondants font de la réussite de leur établissement et sur les difficultés qu'ils ont rencontrées pour trouver un emploi ou pour accéder à des papiers d'équivalence pour leur profession. En ce qui concerne les données datées (emplois, sans emploi, formations suivies, etc.), la précision du questionnaire permet d'obtenir l'information au jour près.

### d) *Les données administratives*

Les renseignements recueillis dans le questionnaire ont été jumelés avec les caractéristiques des répondants inscrits dans les fichiers administratifs du ministère et proviennent essentiellement du visa fédéral d'établissement et de la demande de certificat de sélection du Québec (CSQ). Ces caractéristiques ont trait aux variables suivantes : sexe, âge, programme de sélection, pays de naissance, niveau de scolarité, connaissance du français et de l'anglais, localité de destination initiale. Des jumelages complémentaires ont permis de recueillir les points obtenus par les répondants aux divers éléments de la grille de sélection.

---

<sup>10</sup> Cité précédemment à la note 1.

<sup>11</sup> Dans la suite du texte, on emploiera indifféremment les expressions « immigrants », « répondants » et « requérants principaux » pour désigner les personnes incluses dans l'échantillon analysé, représentatif de la population cible.

## 1.2 Les facteurs explicatifs étudiés

Voyons dès à présent les caractéristiques susceptibles d'influer sur l'insertion dans le marché du travail. Afin de réaliser des analyses de l'accès à l'emploi et à l'emploi qualifié, nous utilisons des blocs de variables permettant de déterminer l'apport d'éléments tels que les caractéristiques individuelles, les démarches préalables et en cours d'établissement, l'effet des régions de provenance ou des cycles économiques.

### a) *Les caractéristiques de la grille de sélection*

L'utilisation des caractéristiques de la grille de sélection ajoute un intérêt considérable dans nos analyses : outre l'évaluation de l'effet des critères de sélection, cela permet aussi d'obtenir des mesures plus nuancées (p. ex. le niveau de français plutôt que la connaissance du français), établies par entrevues et, surtout, mesurées avant la migration et non au moment de l'enquête. La plupart des caractéristiques de la grille de sélection sont utilisées dans les analyses afin de vérifier son efficacité relative à prévoir la réussite de l'insertion sur le marché du travail. Nous considérerons les *points obtenus* pour : le niveau de connaissance de l'anglais et du français, l'âge, le niveau de scolarité, le fait d'avoir effectué des études postsecondaires en français, d'avoir une formation privilégiée, d'avoir une deuxième spécialité, l'expérience de travail, la mesure de la motivation et des qualités personnelles. Ces caractéristiques reflètent le capital humain du répondant. Nous considérerons aussi les points obtenus par le fait de connaître le Québec, d'avoir des liens au Québec (amis ou parents), d'y avoir séjourné préalablement, d'avoir des enfants, et le niveau de français du conjoint. Ces caractéristiques reflètent l'insertion ou la capacité d'insertion rapide dans les réseaux de la société d'accueil. Seront aussi considérés : la catégorie de sélection des immigrants, c'est-à-dire le fait d'avoir été sélectionné selon le programme de profession en demande (P.D.Q.), le programme d'employabilité et de mobilité professionnelle (P.E.M.P.), ainsi que pour un emploi assuré ou une dérogation; le domaine de l'emploi projeté, soit la profession pour laquelle l'immi-

grant a été sélectionné; ainsi que le fait d'avoir un conjoint. Les points obtenus pour les autres caractéristiques du conjoint ne sont pas pris en compte (âge, expérience, scolarité), car ils ne sont pas considérés susceptibles d'avoir un impact sur l'insertion en emploi du requérant principal, bien qu'ils peuvent en avoir un sur la réussite d'établissement du couple.

Certaines notes obtenues aux critères de sélection sont exprimées en proportions afin de pouvoir les comparer les unes aux autres, les notes variant dès lors toutes de 0 à 1 alors que la valeur maximale de ces variables dans la grille n'est pas toujours la même. Les pointages moyens obtenus par les requérants, exprimés ici en pourcentage pour fins de simplicité (la proportion multipliée par cent), varient d'un critère à l'autre : niveau de français (87,8 %), âge (78,4 %), expérience de travail (71,7 %), qualités personnelles (70,9 %), motivation (67,8 %), scolarité (66,1 %), niveau d'anglais (55,7 %), niveau de français du conjoint<sup>12</sup> (24 %) et présence d'enfants (10,6 %).

Pour les critères dont la pondération est binaire, la situation se présente comme suit : les deux tiers des répondants (66,2 %) ont des points pour des études postsecondaires en français, alors que légèrement plus d'un tiers (35 %) en ont pour une formation privilégiée. Pour la deuxième spécialisation, la plupart (78,6 %) n'obtiennent pas de point, 6,8 % ont des points pour une année et 14,6 %, pour 2 ans ou plus de spécialisation. En ce qui a trait aux séjours préalables, près d'un quart (23,1 %) des répondants ont déjà séjourné pour du travail ou des études, un quart (24,9 %), pour un autre type de séjour (minimum de 2 semaines de séjour), et 52 % n'ont pas obtenu de points à ce critère. Nombreux sont les requérants ayant des liens avec le Québec (23,8 %, des parents et 59,5 %, des amis) et les points accordés pour la connaissance du Québec sont répartis également, un tiers n'ont eu aucun point, un tiers, la moitié et un tiers, le maximum.

En ce qui concerne la scolarité telle que mesurée par la grille de sélection, 1 % des répondants n'avaient pas de points pour la scolarité (ce qui

<sup>12</sup> Une note de zéro est accordée pour les répondants n'ayant pas de conjoint, ce qui explique la faible moyenne obtenue pour cette caractéristique.

signifie qu'ils n'ont pas complété leurs études secondaires), 8,7 % ont un niveau secondaire, 24,2 % un niveau postsecondaire non universitaire, 43 %, un premier cycle universitaire, 18,6 %, un second cycle et 4,5 %, un troisième cycle. Les domaines d'emploi projetés pour lesquels les répondants ont été sélectionnés sont la physique ou le génie (20,7 %), les mathématiques et l'informatique (16,6 %), les finances et les affaires (15,3 %), les ventes (13,2 %), la santé, le droit, les sciences sociales et l'enseignement (10 %), les secteurs d'emploi primaire et secondaire, les métiers et les transports (8,9 %), les arts et la culture (7,2 %), la science de la vie et l'architecture (4,4 %), ainsi que les services aux individus et la sécurité (3,8 %). Les membres de cette dernière catégorie apparaîtront au cours des analyses avoir une insertion très réussie. Précisons dès maintenant qu'il s'agit généralement d'emplois de cuisiniers et de pâtisseries.

Un peu plus d'un tiers des répondants (36,2 %) ont immigré avec leur conjoint. Enfin, près des deux tiers des immigrants (61,1 %) ont été sélectionnés selon le programme « employabilité et mobilité professionnelle », un peu plus d'un quart (26,9 %), selon le programme des professions en demande, et 12 % en vertu d'une dérogation ou d'un emploi assuré.

### *b) Les caractéristiques individuelles*

Afin de compléter le plus efficacement nos modèles d'analyse, une deuxième série d'analyses ajoute d'autres variables provenant du questionnaire ou des fichiers administratifs, aux caractéristiques de la grille de sélection présentées plus haut. Les variables ajoutées sont le sexe, l'âge à l'immigration (y compris sous sa forme quadratique), le niveau de bilinguisme, le domaine d'études et le niveau de l'emploi avant l'immigration.

En ce qui concerne les variables qui n'ont pas encore été décrites, notons que près des trois quarts des immigrants sont des hommes (72,4 %) et que l'âge moyen est de 32 ans. Une mesure du bilinguisme a été effectuée en multipliant les points obtenus aux niveaux d'anglais et de français : la note moyenne est de 47,6 %. Pour terminer, le niveau de l'emploi qu'ils occupaient avant d'immigrer était, dans 12,6 % des cas, un niveau de gestionnaire ou de cadre (catégorie 0 de la CNP), dans 44,9 %

des cas, un niveau nécessitant des études universitaires (catégorie A), dans 29,7 % des cas, un niveau correspondant à des études postsecondaires ou à un diplôme professionnel (catégorie B), et, enfin, dans 12,8 % des cas, un niveau correspondant à des études secondaires ou à l'apprentissage d'un métier (catégories C et D).

### *c) Les démarches préalables à l'immigration*

En plus des caractéristiques individuelles des immigrants, il est nécessaire de vérifier si la préparation à l'immigration a un effet sur l'insertion en emploi. Ainsi, nous avons utilisé les éléments du questionnaire décrivant les démarches les plus pertinentes. Nous avons retenu les démarches préalables pour suivre un cours de français (14,4 % des répondants), pour un cours d'anglais (18,1 %), et un autre type de cours (4,8 %), de même que les demandes d'équivalence de diplôme (26,2 %), l'obtention de documents officiels (60,4 %), les contacts avec un organisme professionnel (16,6 %) et la recherche d'un emploi (33,6 %).

### *d) Les démarches en cours d'établissement*

Grâce aux données datées qui ont été récoltées, il est possible de considérer certains processus en cours d'établissement. Ainsi, nous savons que les requérants principaux ont suivi, pendant la période étudiée, des cours d'anglais dans 21,6 % des cas, des cours de français dans 13,9 % des cas, et d'autres types de cours dans 28,7 % des cas. En plus du fait de suivre ces cours, l'effet de les terminer a été mesuré afin de mieux valider leur utilité sur l'insertion en emploi. Enfin, lorsqu'on étudiera l'accès à un emploi qualifiant, la prise d'un emploi sous-qualifié sera également introduite dans les analyses. Ces variables changeront de valeur en cours d'établissement pour un répondant donné, selon qu'à chaque moment de son parcours il a réalisé ou non ces activités.

### *e) Les régions de provenance*

Nous prenons aussi en compte la région de provenance. Elle permet de mesurer, au-delà de toutes les caractéristiques précédentes, autant la dimension culturelle que l'acceptation dans la société d'accueil. Les trois plus gros bassins d'immigration

gration sont l'Europe de l'Ouest et les États-Unis avec 37,9 % des immigrants, le Maghreb avec 25,6 %, et l'Europe de l'Est incluant l'ex-URSS avec 15,9 %. La région « Asie de l'Ouest et Moyen-Orient » compte pour 6,2 % des immigrants, l'Asie de l'Est et l'Océanie pour 5,5 %, l'Amérique excluant les États-unis pour 4,9 %, et l'Afrique hors Maghreb pour 4,1 %.

### f) Les cycles économiques

Comme nous l'avons vu au début de cette section, l'enquête a été réalisée de manière rétrospective grâce à des entrevues effectuées au début de 2002. Les répondants ont essayé de s'insérer au marché du travail dans des environnements économiques distincts. Un nombre restreint d'études ont considéré jusqu'à présent les aspects structurels de

l'insertion dans le marché du travail. Il nous est possible, étant donné le type de modèles d'analyse utilisés ici d'en étudier l'impact.

Les cycles économiques peuvent être estimés à l'aide de plusieurs indicateurs interreliés; pour en améliorer la portée, on procède à un regroupement de ces indicateurs économiques. C'est notamment par une analyse factorielle classique que Fassi-Fihri<sup>13</sup> et Godin<sup>14</sup> ont déjà validé cette approche dans leurs recherches. Pour reproduire leurs travaux, nous avons sélectionné 16 séries chronologiques très proches des leurs et disponibles par l'intermédiaire de CANSIM<sup>15</sup> afin de construire des facteurs synthétiques. Ces 16 indices économiques utilisés sont présentés dans le Tableau 1.

**Tableau 1**  
**Liste des indices économiques**

<i>Performance générale au Canada</i>	<i>Commerce et développement au Québec</i>	<i>Situation du marché de l'emploi à Montréal (RMR) et au Québec</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Produit intérieur brut (\$ constant de 1997)</li> <li>. Importations selon l'indice des prix (1986 et 1997)</li> <li>. Exportations selon l'indice des prix (1986 et 1997)</li> <li>. TSE (indicateur du marché boursier de Toronto)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Commerce de détail</li> <li>. Nombre de logements mis en chantier</li> <li>. Nombre de faillites commerciales</li> <li>. Augmentation des taux de salaire de base des secteurs public et privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Taux de chômage, Montréal</li> <li>. Taux d'emploi, Montréal</li> <li>. Taux d'activité, Montréal</li> <li>. Indice de l'offre d'emploi, Montréal</li> <li>. Population de 15 ans et plus, Montréal</li> <li>. Proportion de bénéficiaires d'assurance emploi, Montréal</li> <li>. Proportion d'emplois dans le secteur public, Québec</li> <li>. Proportion d'emplois dans le secteur des services, Québec</li> </ul>

<sup>13</sup> Mohamed Fassi-Fihri (2003) **L'effet de la conjoncture économique sur l'établissement des immigrants à Montréal**. Mémoire de maîtrise, département de démographie, Université de Montréal, xii + 117p. Disponible sur internet à l'adresse [http://www.ceetum.umontreal.ca/thes\\_mem/Mohamed%20Fassi-Fihri.pdf](http://www.ceetum.umontreal.ca/thes_mem/Mohamed%20Fassi-Fihri.pdf)

<sup>14</sup> Jean-François Godin (2005) **Immigrants et travail à Montréal : la dynamique de l'établissement professionnel des dix premières années**. Thèse de doctorat, Faculté des études supérieures, Programme de sciences humaines appliquées, Université de Montréal, 256 p. Disponible sur internet à l'adresse [http://www.ceetum.umontreal.ca/thes\\_mem/These%20complete-JF%20Godin.pdf](http://www.ceetum.umontreal.ca/thes_mem/These%20complete-JF%20Godin.pdf)

<sup>15</sup> Il s'agit d'une base de données permettant de suivre l'évolution de nombreuses caractéristiques socioéconomiques pour l'ensemble du Canada.

Ces séries sont prises sur une longue période (mars 1987 à août 2004), dépassant largement celle couverte par les données d'enquête (janvier 1997 à mars 2002) afin de bien pouvoir distinguer les cycles à longue périodicité.

L'obtention d'indices composites représentant les cycles économiques découlera de l'analyse factorielle en composante principale. Cette analyse permet de regrouper les indices fortement corrélés et de former des facteurs qui représenteront les cycles attendus. Une solution factorielle à trois axes est ici la meilleure solution de regroupement des indices. Cette structure factorielle a permis d'expliquer 84,5 % de l'ensemble de la variance se retrouvant dans les séries. Le Tableau 2 rend compte des indices corrélés entre eux.

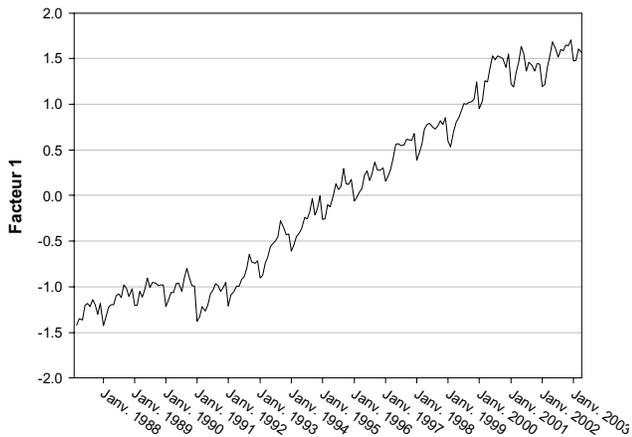
Nous remarquons que le facteur 1 regroupe des indicateurs de performance de l'économie cana-

dienne. Il s'agit d'indices pour la plupart en évolution constante lors des années 90. Ce facteur représente le cycle long de la conjoncture économique. Les scores factoriels sont représentés à la Figure 1. Leur valeur tend à croître de façon presque constante au fil du temps. Au-delà de cette tendance, on remarque des fluctuations de faible amplitude qui apparaissent liées à des variations saisonnières non saisies par la température et le taux d'activité (voir plus loin le facteur 3). Nous avons longuement hésité à l'introduire dans les analyses de survie pour deux raisons. D'une part, plus un immigrant aura été observé longtemps, plus ce facteur sera pour lui colinéaire au temps qui passe. D'autre part, moins longtemps un immigrant aura été observé, plus les variations seront pour lui fonction non pas de la tendance de fond du cycle, mais bien plutôt de la portion saisonnière de la variation. Nous avons choisi de l'introduire dans les analyses, mais d'être très prudents sur sa signification.

**Tableau 2**  
**Matrice des saturations après rotation**

Indicateurs	Facteurs		
	1	2	3
Importations au Canada	0,974	-0,043	-0,096
Population 15 ans et plus, RMR de Montréal	0,968	-0,170	-0,048
Produit intérieur brut (PIB), \$ constant de 1997, Canada	0,962	0,105	0,059
Exportations au Canada	0,945	0,068	-0,106
Indicateur boursier TSE 300	0,910	0,161	-0,110
Proportion de bénéficiaires d'assurance emploi, Montréal	-0,890	-0,232	-0,085
Commerce de détail, Québec	0,841	0,138	0,334
Proportion d'emplois dans les services, Québec	0,592	-0,486	-0,544
Logements mis en chantier, Québec	-0,483	0,432	0,452
Indice de l'offre d'emploi, Montréal (1996)	-0,375	0,849	0,001
Proportion d'emploi dans le secteur public, Québec	-0,207	-0,830	0,167
Taux d'emploi, Montréal	0,368	0,790	0,378
Taux de chômage, Montréal	-0,540	-0,781	-0,078
Taux de salaire de base, Québec	-0,392	0,763	0,141
Faillites commerciales et passifs, Québec	-0,338	-0,745	-0,236
Température moyenne, Montréal	0,034	-0,067	0,909
Taux d'activité, Montréal	0,109	0,576	0,659

**Figure 1**  
Le cycle long de la conjoncture économique



Source : Données CANSIM de Statistique Canada

Le deuxième facteur concerne plutôt des variables de situation du marché de l'emploi à Montréal et au Québec tels que présentés dans le Tableau 2. Ces indices économiques se rassemblent autour d'un cycle économique dont la périodicité d'une dizaine d'années est plus courte que celle du facteur le précédent. La Figure 2 représente les scores factoriels de ce cycle et semble décrire le cycle à moyen terme de la conjoncture économique.

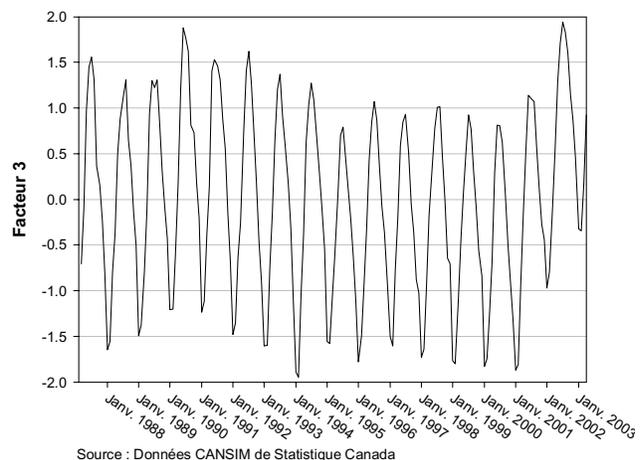
**Figure 2**  
Le cycle à moyen terme de la conjoncture économique



Source : Données CANSIM de Statistique Canada

Enfin, nous avons ajouté aux 16 séries chronologiques une série représentant les températures moyennes mensuelles à Montréal afin d'obtenir un indice représentant les saisons. Ce dernier élément facilite le positionnement d'indices économiques pouvant varier selon les saisons vers le troisième facteur. Ce dernier élément représente le cycle court de la conjoncture économique. La représentation graphique donnée à la Figure 3 montre des scores factoriels positifs pendant les périodes estivales et négatifs pendant les périodes hivernales.

**Figure 3**  
Le cycle court de la conjoncture économique



Source : Données CANSIM de Statistique Canada

Chacun des trois cycles économiques a ensuite été ajusté à la date d'arrivée du répondant et modifié afin d'obtenir des valeurs hebdomadaires plutôt que mensuelles. Il s'agit ici de caractéristiques dynamiques puisque leurs valeurs changent pour chaque unité de temps vécu par le répondant.

### 1.3 La classification nationale des professions et la requalification

Dans l'étude ETS, les enquêteurs récoltaient les renseignements permettant de saisir le code de classification national des professions (CNP) pour chaque emploi occupé pendant la période à l'étude de même que pour l'emploi prémigratoire. Il s'agit d'un code normalisé de quatre chiffres permettant de décrire les activités professionnell-

les des emplois canadiens. Ce code<sup>16</sup> est généralement utilisé par les analystes du marché du travail afin de faire de la planification de carrière; il nous permet aussi de faire des mesures sur la requalification. Le premier chiffre correspond au genre de compétence de l'emploi. Dix genres de compétence d'emploi sont répertoriés, par exemple, *affaires, finance et administration* est codé 1, *sciences naturelles et appliquées*, 2, etc. Le deuxième chiffre concerne le niveau de compétence requise pour l'emploi et est codé de un à six. Ce sont ces chiffres qui seront utiles pour la mesure de la requalification. Ces six chiffres correspondent à quatre niveaux généralement utilisés (de A à D) :

- niveau A : formation universitaire (code CNP 1)
- niveau B : formation collégiale ou programme d'apprentissage d'une profession (codes CNP 2 et 3)
- niveau C : formation de niveau secondaire ou spécifique à une profession (codes CNP 4 et 5)
- niveau D : formation en cours d'emploi (code CNP 6).

Un niveau 0, qui caractérise les emplois de gestion (i.e. chef d'entreprise) et de cadres supérieurs et intermédiaires fait quant à lui partie du premier chiffre du code de classification; il vise les postes de gestion dont l'attribution est souvent liée à des facteurs autres que l'éducation et la formation (expérience, capital).

Il a été utilisé pour former la cinquième catégorie. Dans la présente enquête, les détenteurs de ce niveau 0 ont, dans la plupart des cas, un niveau d'études universitaires. Pour ce qui est de la requalification, les niveaux d'emploi 0 et A sont donc considérés équivalents.

Puisqu'on peut attribuer à chaque emploi, grâce à ce code, un niveau de scolarité typique, il devient possible de comparer le niveau de compétence scolaire de chaque emploi occupé au Québec avec le niveau de scolarité. Notons enfin que la création du CNP remonte au début des années 1990 et qu'il est possible que certains emplois aient vu leur niveau d'exigence scolaire augmenter depuis la mise au point de cette classification : des emplois qui demandaient un diplôme d'études secondaires requièrent maintenant un diplôme d'études collégiales et des emplois qui exigeaient ce dernier requièrent maintenant un diplôme universitaire. Cela peut entraîner une sous-évaluation de la requalification, mais dans une proportion que nous ne pouvons évaluer.

Pour le niveau de scolarité des répondants, nous utilisons les renseignements inscrits sur les fiches relatives à l'établissement (visas fédéraux de résidence permanente) afin d'établir un appariement entre les CNP et les neuf niveaux scolaires. C'est ce que nous donne le Tableau 3.

**Tableau 3**  
**Niveau de scolarité selon les visas fédéraux et niveau de compétence CNP correspondant**

<i>Niveau scolaire</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Niveau de CNP</i>
Doctorat complété	110	7.14	A
Maîtrise complétée	230	14.93	A
Diplôme universitaire, 2 <sup>e</sup> cycle non complété	22	1.43	A
Diplôme universitaire, 1 <sup>er</sup> cycle	533	34.59	A
Scolarité universitaire non complétée	78	5.06	A
Diplôme technique	306	19.86	B
Diplôme de métier	147	9.54	C
Scolarité de secondaire ou moins	112	7.27	D
Données manquantes	3	0.19	
<b>Total</b>	<b>1,541</b>	<b>100.00</b>	

<sup>16</sup> On trouvera sur le site <http://www23.hrdc-drhc.gc.ca/2001/f/generic/welcome.shtml> tous les détails pertinents relatifs à ce code.

Grâce à ces renseignements, nous pouvons étudier à quel niveau et avec quelle rapidité les compétences scolaires des immigrants sont utilisées sur le marché du travail québécois. Pour les fins de la présente analyse, la requalification est atteinte lorsque la personne obtient un niveau d'emploi au Québec qui est égal ou supérieur au niveau de scolarité correspondant. Ainsi, une personne ayant une scolarité universitaire sera considérée requalifiée lorsqu'elle atteindra un emploi de niveau A, alors qu'un détenteur de diplôme de métier sera considéré requalifié s'il accède à un emploi A, B ou C. On notera qu'on surévalue ainsi l'équivalence pour les détenteurs de maîtrises et de doctorats puisqu'on ne tient pas compte de la hiérarchie des diplômes universitaires.

## 1.4 Les méthodes d'analyse

### a) *Les courbes de survie*

Grâce à l'aspect longitudinal de l'enquête, des analyses de survie peuvent être réalisées afin de déterminer l'occurrence d'un événement à chaque unité de temps (dans notre cas, des semaines). Nous présentons dans nos analyses des courbes de survie. Celles-ci déterminent la probabilité qu'un événement survienne au fil du temps. Cette probabilité est calculée sur un maximum de cinq ans de résidence (260 semaines), soit la plus longue durée de résidence des répondants. Avec cette approche, la question n'est pas de savoir si le répondant a un emploi au moment de l'enquête et s'il est qualifié ou non, mais plutôt à quelle vitesse s'obtiennent les premiers emplois et les premiers emplois correspondant à son niveau de scolarité.

### b) *Les régressions de survie semi-paramétriques et exponentielles par morceaux avec variables indépendantes évoluant au fil du temps*

L'analyse du lien entre les transitions vers le premier emploi et vers le premier emploi qualifié et l'ensemble des variables que nous avons présentées dans les cinq grands groupes sera réalisée à l'aide de régressions de survie. Le principal modèle utilisé sera le modèle dit semi-paramétrique ou de Cox, du nom de son principal artisan. L'intérêt de ce modèle pour les sciences sociales est que le

chercheur n'a pas à spécifier *a priori* la forme de l'effet propre du temps-forme qui n'est pas paramétrisée – d'où le nom de semi-paramétrique.

Les coefficients de régression indiquent alors si la variable indépendante accroît ou diminue les chances de transition à chaque unité de temps. Si elle accroît ces chances, alors le changement se produira plus rapidement pour les détenteurs des valeurs plus élevées sur cette variable. Au contraire, si elle diminue les chances (elle est alors affectée d'un signe négatif), la transition étudiée tendra à se produire plus tardivement pour les détenteurs des valeurs plus élevées sur cette variable.

Dans le cas des variables nominales à plus de deux catégories représentées par des variables logiques 0/1, on omettra de l'analyse la catégorie ayant le comportement le plus « extrême » afin de la prendre comme référence. Si toute catégorie peut être prise comme référence, ce choix facilite la lecture des tests : comparées à la valeur extrême, les différences significatives, s'il y en a, seront directement perçues. On aurait pu procéder autrement et recourir à des post-tests avec exactement les mêmes résultats, mais cela aurait inutilement compliqué les tableaux.

Les variables peuvent avoir une valeur fixe tout au long de l'épisode étudié (le sexe, le pays de provenance, l'âge en début d'épisode, etc.) ou encore elles peuvent voir leur valeur fluctuer tout au long de l'épisode, que ce soit à la suite du comportement des personnes (p. ex. les cours suivis) ou encore à la suite de variations indépendantes des personnes (les cycles économiques).

Pour chaque variable introduite dans l'analyse, on calculera également un khi2 (ou  $\chi^2$ ). L'importance relative de ce khi2 permet d'établir la contribution relative de la variable à l'ensemble du modèle.

Enfin, pour tester si *l'effet des variables* (et non pas les variables elles-mêmes) fluctue au fil du temps, nous recourrons à la régression de survie exponentielle par morceaux (*piecewise exponential model* en anglais). Contrairement au modèle semi-paramétrique, le temps est explicitement paramétrisé. L'idée générale de ce modèle est de

diviser la période d'étude en « morceaux de temps » entre lesquels on peut penser que l'effet varie et pour lesquels on pose comme postulat que le risque de base (le  $h_0$  non évalué des régressions semi-paramétriques) est constant au sein d'un morceau de temps et variable d'un morceau à l'autre. Ce modèle permet de lever le postulat voulant que l'effet d'une variable soit fixe et ait une valeur unique au fil du temps. À titre d'exemple, on peut penser qu'un nouveau diplômé a de plus grandes chances d'obtenir un emploi dans son domaine d'étude dès la fin de ses études. Néanmoins, si ce diplômé n'a pas réussi à entrer sur le marché du travail avec son nouveau bagage après une certaine période de temps, il perdra ses avantages. Son diplôme aura donc un *effet* qui diminue après un certain temps.

---



## SECTION 2 - L'INSERTION ET EMPLOI

### 2.1 L'accès au premier emploi

#### a) Définition

L'accès au premier emploi au Québec est le premier contact de l'immigrant avec le marché du travail de la société d'accueil. Tous les répondants sont à risque de connaître cet événement pendant leur résidence. L'analyse est donc effectuée sur les 1541 répondants de l'enquête. Ce premier emploi peut être d'un niveau correspondant aux compétences ou non; cet aspect sera étudié plus loin. Bien sûr, si cet emploi est déqualifié, il marque le début du processus d'insertion sur le marché du travail qui pourra mener, plus ou moins rapidement, à l'obtention d'un emploi correspondant aux compétences du répondant.

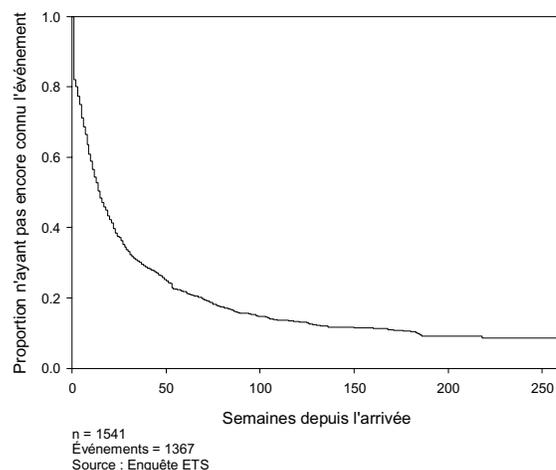
#### b) Description

La courbe de survie de la Figure 4 montre la vitesse d'accès à un premier emploi en illustrant, pour chaque semaine depuis l'arrivée, la proportion projetée de travailleurs sélectionnés qui n'ont pas encore débuté un premier emploi.

La courbe rend compte d'une transition très rapide pendant les six premiers mois de résidence. Entre la 26<sup>e</sup> et la 52<sup>e</sup> semaine la courbe diminue légèrement moins rapidement, mais elle commence à se stabiliser uniquement après la première année.

Dès la première semaine, 18 % (276) des répondants ont obtenu leur premier emploi. La valeur médiane de la courbe, c'est-à-dire le moment où 50 % des répondants ont obtenu au moins un premier emploi, est de quatorze semaines (trois mois et une semaine). La probabilité qu'une personne ait vécu l'événement à 260 semaines (cinq ans) est de 91,5 %. En d'autres termes, seulement 8,5 % des requérants principaux sélectionnés selon la grille n'auront pas encore eu un premier emploi au Québec après cinq ans de séjour.

Figure 4  
Accès au premier emploi



#### c) Le potentiel prédictif de la grille de sélection

##### Table de régression

Le Tableau 4 correspond aux résultats de régression semi-paramétrique de survie avec comme variables indépendantes les critères de la grille de sélection (cf. méthodologie à la section 1.4). Afin de mieux comprendre le tableau, notons que, d'une part, le  $\text{Khi}^2$  détermine l'importance de l'explication d'une variable ou d'une catégorie de variable à l'événement étudié et que, d'autre part, le coefficient correspond à la force de l'influence de la catégorie ou de la variable. Ce coefficient ne peut être considéré que s'il est significatif, ce qui est indiqué par des étoiles dans le tableau. Enfin, dans le bas du tableau se trouvent les indicateurs globaux de la régression de Cox. Ici, il importe de regarder le  $\text{Khi}^2$  du logarithme de vraisemblance du modèle de même que le  $\text{pseudo-R}^2$  (Cox et Snell) qui en est issu, qui permettent d'évaluer

l'importance de l'explication du modèle<sup>17</sup>. paramétrisé. L'idée générale de ce modèle est de diviser la période d'étude en « morceaux de temps » entre lesquels on peut penser que l'effet varie et pour lesquels on pose comme postulat que le risque de base (le  $h_0$  non évalué des régressions semi-paramétriques) est constant au sein d'un morceau de temps et variable d'un morceau à l'autre. Ce modèle permet de lever le postulat voulant que l'effet d'une variable soit fixe et ait une valeur unique au fil du temps. À titre d'exemple, on peut penser qu'un nouveau diplômé a de plus grandes chances d'obtenir un emploi dans son domaine d'étude dès la fin de ses études. Néanmoins, si ce diplômé n'a pas réussi à entrer sur le marché du travail avec son nouveau bagage après une certaine période de temps, il perdra ses avantages. Son diplôme aura donc un *effet* qui diminue après un certains temps.

---

---

<sup>17</sup> L'analyse comporte 1369 répondants sur un total de 1541. Les 172 valeurs manquantes proviennent des variables dans la régression (p. ex. 125 valeurs manquantes pour les variables de la grille de sélection, additionnées à celles manquantes dans le questionnaire qui seront utilisées dans les modèles de régression).

**Tableau 4**  
**Accès au premier emploi, variables de la grille de sélection**

Variables	Coefficient	Sig.	Chi2
<i>Niveau d'anglais</i>			
Points obtenus (ANGS_note)	0,216 *		4,452
<i>Niveau de français</i>			
Points obtenus (NGFR_note)	0,398 *		5,570
<i>Âge</i>			
Points obtenus (NGAG_note)	0,181		2,280
<i>Scolarité (réf. 3<sup>e</sup> cycle) (SCOL_cat_note)</i>			17,39**
Scolarité inférieure au diplôme secondaire	-0,717 *		4,452
Secondaire	-0,432 *		4,537
Post-secondaire non-universitaire	-0,439 **		7,129
Premier cycle	-0,577 ***		14,138
Deuxième cycle	-0,540 ***		11,628
<i>Études post-secondaires en français (réf. non)</i>			
Oui (POST_note)	0,063		0,462
<i>Formation privilégiée (réf. non)</i>			
Oui (PRIV_note)	0,098		1,588
<i>Deuxième spécialité</i>			
Points obtenus (SPEC_note)	0,062		0,533
<i>Expérience</i>			
Points obtenus (EXP_note)	-0,012		0,012
<i>Emploi projeté (réf. Serv. aux indiv., sécurité) (CNPproj_dom)</i>			13,100
Finances et affaires	-0,392 *		5,336
Sciences de la vie, architecture	-0,602 **		8,009
Santé, droit, sciences sociales et enseignement	-0,592 ***		10,176
Arts et culture	-0,395 *		4,494
Secteurs primaire et secondaire, métiers et transports	-0,366 *		4,203
Physique et génie	-0,470 ***		7,344
Mathématiques, informatique	-0,368		3,349
Ventes	-0,333 *		3,842
<i>Motivation</i>			
Points obtenus (MOTV_note)	0,104		0,240
<i>Qualités personnelles</i>			
Points obtenus (QALP_note)	-0,161		0,260
<i>Connaissance du Québec</i>			
Points obtenus (CONQ_note)	-0,195 *		4,666
<i>Liens avec le Québec (réf. Non) (LIEQ_note)</i>			2,980
Amis	-0,127		2,161
Parents	-0,165		2,789
<i>Séjour au Québec (réf. Non) (SEJQ_note)</i>			86,76***
Autre séjour	0,532 ***		44,356
Études ou travail	0,791 ***		77,088
<i>Enfants</i>			
Points obtenus (NGEN_note)	-0,391		3,423
<i>Niveau de français du conjoint</i>			
Points obtenus (0 si pas de conjoint) (FRAC_R_note)	0,040		0,078
<i>Présence d'un conjoint (réf. non)</i>			
Oui (conjoint)	0,070		0,292
<i>Catégorie de sélection (réf. P.E.M.P)</i>			6,5*
P.D.Q	0,033		0,109
Autre (emploi assuré et dérogation)	0,308 *		6,401
Log. de vraisemblance			-7795,4556
R <sup>2</sup> Cox et Snell / LR Chi2	0,130		190,97***
n			1369,000
Nombre d'événements			1211,000

\*\*\* P<=.001 \*\* P<=.01 \* P<=.05

## Principaux résultats de la grille de sélection

Globalement, le pouvoir explicatif de cette régression est assez modeste : 13 % des variations seraient imputables aux variables incluses dans l'analyse. Par ordre d'importance, les éléments qui influencent le plus la vitesse d'accès au premier emploi sont les séjours au Québec (khi2 de 86,8 sur les 191 du modèle) et le niveau de scolarité (17,4). Dans une moindre mesure, le domaine de l'emploi projeté influence lui aussi la variable dépendante, mais cette fois, uniquement de manière locale<sup>18</sup> (khi2 de 13,1 non significatif de manière globale). Le programme de sélection (6,5), le niveau de français (5,6) et d'anglais (4,5), et la connaissance du Québec (4,7) ont aussi un effet significatif sur la rapidité d'accès au premier emploi. Les caractéristiques telles que la présence d'un conjoint ou son niveau de français, la présence d'enfants ou de liens avec le Québec, l'expérience de travail, la deuxième spécialité, la formation privilégiée, les études postsecondaires en français, la mesure de la qualité ou de la motivation de la personne, ainsi que l'âge n'ont pas d'effet sur la vitesse d'entrée dans un premier emploi.

On constate que le fait d'avoir préalablement séjourné au Québec pour des études, du travail ou pour tout autre type de séjour accélère l'entrée sur le marché du travail. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet effet. Bien sûr, les séjours au Québec ont pu permettre la création de réseaux sociaux locaux. Cela est d'autant plus plausible dans le cas des points obtenus pour des séjours d'études ou de travail. À l'effet réseau s'ajouteraient des preuves de travail sur le marché québécois de l'emploi, de l'expérience « québécoise », sans compter que la formation réalisée au Québec sera vraisemblablement mieux reconnue sur le marché de l'emploi local. Le fait d'avoir séjourné pour des études ou du travail est, de loin, l'élément favorisant le plus l'accès au premier emploi. Ces répondants ont aussi un succès significativement meilleur que ceux ayant eu un autre type de séjour. Quant aux requérants ayant

obtenu des points pour d'autres types de séjour, ils bénéficient eux aussi d'un fort atout lorsqu'il s'agit du premier accès au marché de l'emploi. Ensuite, les points obtenus pour le niveau de scolarité contribuent également à accélérer l'accès au premier emploi. Les répondants ayant un troisième cycle universitaire accèdent plus rapidement que tous les autres à un premier emploi, alors que les autres niveaux ne se différencient pas entre eux.

Le domaine d'emploi projeté laisse présager que les immigrants sélectionnés pour des emplois dans le domaine des services aux individus ou dans celui de la sécurité (catégorie de référence) sont ceux qui accèdent le plus rapidement à un premier emploi en comparaison de toutes les autres catégories, hormis les mathématiques et l'informatique dont le résultat n'est pas significatif<sup>19</sup>.

En ce qui a trait aux niveaux de langue tels que mesurés par la grille de sélection, il appert qu'un bon niveau de français ainsi qu'un bon niveau d'anglais accélèrent l'insertion en emploi. Enfin, la catégorie de sélection de l'immigrant, au-delà des autres caractéristiques contrôlées, influence la variable dépendante. Les immigrants sélectionnés selon un emploi assuré ou en vertu d'une dérogation trouvent plus rapidement un emploi que ceux sélectionnés selon le programme d'employabilité et de mobilité professionnelle, ce qui est normal, puisque les bénéficiaires d'un emploi assuré sont attendus par leur futur employeur. Par contre, il n'y a pas de distinction entre le programme de profession en demande (P.D.Q) et la catégorie de référence (P.E.M.P).

### d) *Le potentiel prédictif pour l'ensemble des caractéristiques*

#### Tables de régression

Le Tableau 5 correspond aux résultats de l'analyse de survie avec, pour variables contrôle, les cinq blocs de facteurs. Le tableau 6 rend compte du sixième modèle correspondant à l'ensemble des variables disponibles dans le bloc E et dont

<sup>18</sup> On se retrouve ici avec un contraste significatif entre la catégorie de référence (service aux individus et sécurité) et presque toutes les autres catégories. Cependant, on ne peut pas considérer que la variable dans son ensemble a un effet significatif.

<sup>19</sup> Ibid.

l'analyse a été reproduite dans un modèle par morceaux (*piecewise exponential model*, voir section 1.4).

Dans le bas du Tableau se trouvent les indicateurs globaux de la régression de Cox. Ici, il importe particulièrement de regarder le R2 de Cox et Snell et le Khi2 du logarithme de vraisemblance (LR khi2) qui donnent l'importance de l'explication du modèle. Dans le bas du tableau 6, l'indicateur global de la régression exponentielle par morceau est donné par le khi2 de Wald. Les khi2 du logarithme de vraisemblance et celui de Wald ne sont pas comparables<sup>20</sup>.

---

---

<sup>20</sup> L'analyse comporte 1369 répondants sur un total de 1541. Les 172 valeurs manquantes proviennent des variables dans la régression (p. ex. 125 valeurs manquantes pour les variables de la grille de sélection, additionnées à celles manquantes dans le questionnaire qui seront utilisées dans le modèle final de régression).

**Tableau 5**  
**La vitesse d'accès à un premier emploi au Québec**

Variables	Bloc A		Bloc B		Bloc C		Bloc D		Bloc E		Chi 2
	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	
Sexe (réf. Homme) Femme (sexe)	-0.014		-0.009		0.026		-0.028		-0.029		0.144
Âge (age)	-0.006		0.001		0.001		0.036		0.035		0.593
Âge au carré (age2)	0.000		0.000		0.000		-0.001		-0.001		0.941
Connaissance de l'anglais Points obtenus (ANGS_note)	0.339		0.322		0.184		0.468		0.484		1.664
Connaissance du français Points obtenus (NGFR_note)	0.456		0.390		0.045		0.144		0.147		0.185
Connaissance du français par le conjoint Points obtenus (Pts_fr_conjoint)	0.087		0.075		0.061		0.044		0.036		0.058
Niveau de bilinguisme Points obtenus (bilinguisme)	-0.183		-0.203		-0.069		-0.375		-0.393		0.922
Domaine d'études (réf. Form. tech. spécialisé) (q70r)	chi2=23,47***		chi2=22,06**		chi2=18,42**		chi2=21,73**				21,18**
Form. Générale, art et autres	-0.365 **		-0.344 *		-0.332 *		-0.352 *		-0.343 *		6.052
Gestion, administration et finances	-0.126		-0.116		-0.112		-0.112		-0.112		1.103
Sciences exactes (mathématiques, physique)	-0.358 **		-0.359 **		-0.316 **		-0.359 **		-0.351 **		8.526
Sciences appliquées (génie)	-0.221 *		-0.201 *		-0.168		-0.162		-0.160		2.924
Sciences de la santé	-0.670 ***		-0.661 ***		-0.578 **		-0.502 *		-0.485 *		5.429
Sciences humaines et sociales	-0.349 **		-0.334 **		-0.329 **		-0.397 ***		-0.401 ***		11.903
Niveau de scolarité (réf. 3 <sup>e</sup> cycle) (SCOL_cat_note)	chi2=20,49***		chi2=17,23**		chi2=17,29**		chi2=17,14**				16,93**
Moins que secondaire	-0.837 *		-0.808 *		-0.843 *		-0.822 *		-0.824 *		5.429
Secondaire	-0.607 **		-0.557 **		-0.634 **		-0.596 **		-0.590 **		7.840
Post-secondaire	-0.574 ***		-0.504 **		-0.550 **		-0.547 **		-0.546 **		9.672
Premier cycle	-0.686 ***		-0.623 ***		-0.620 ***		-0.597 ***		-0.591 ***		13.323
Deuxième cycle	-0.589 ***		-0.569 ***		-0.631 ***		-0.657 ***		-0.653 ***		15.682
Expérience de travail Points obtenus (EXP_note)	-0.026		-0.035		0.004		-0.042		-0.049		0.137
Emploi projeté (réf. Serv. aux indiv., sécurité) (CNPproj_d)	chi2=10,86		chi2=9,23		chi2=6,15		chi2=6,80				7,080
Finances et affaires	-0.442 *		-0.395 *		-0.296		-0.279		-0.270		2.250
Sc de la vie, architecture	-0.553 *		-0.503 *		-0.398		-0.433 *		-0.434 *		3.960
Santé, droit, sc sociale et enseignement	-0.545 **		-0.495 **		-0.391 *		-0.408 *		-0.401 *		4.244
Arts et culture	-0.428 *		-0.402 *		-0.291		-0.291		-0.289		2.280
Secteurs primaire et secondaire, métiers et transports	-0.443 *		-0.419 *		-0.331		-0.402 *		-0.417 *		5.108
Physique et génie	-0.525 **		-0.511 **		-0.424 *		-0.413 *		-0.416 *		5.336
Mathématiques, informatique	-0.436 *		-0.453 *		-0.386		-0.380		-0.378		3.460
Ventes	-0.368 *		-0.357 *		-0.282		-0.331		-0.329		3.886
Niveau de l'emploi avant (abs. d'emploi) (q73ncr)	chi2=9,28		chi2=10,40*		chi2=13,47**		chi2=11,75*				11,8*
Niveau gestionnaire	0.327 *		0.365 *		0.443 **		0.417 **		0.424 **		8.468
Niveau universitaire	0.248 *		0.258 *		0.316 *		0.293 *		0.293 *		5.476
Niveau collégial et technique	0.130		0.144		0.226		0.182		0.189		2.074
Niveau secondaire ou professionnel	0.059		0.073		0.111		0.118		0.121		0.706
Présence d'enfants Points obtenus (NGEN_note)	-0.385		-0.347		-0.314		-0.316		-0.326		2.341
Motivation Points obtenus (MOTV_note)	0.089		0.047		0.058		-0.028		-0.022		0.010
Qualités personnelles Points obtenus (QALP_note)	-0.430		-0.366		-0.205		0.092		0.075		0.058
Liens avec le Québec (réf. aucun) (LIEQ_note)	chi2=3,06		chi2=2,36		chi2=2,05		chi2=1,65				1,710
Amis	-0.128		-0.114		-0.105		-0.101		-0.100		1.300
Parents	-0.168		-0.147		-0.138		-0.034		-0.029		0.084
Séjours au Québec (réf. aucun) (SEJQ_note)	chi2=83,09***		chi2=79,46***		chi2=72,55***		chi2=37,50***				35,33***
Autre séjour	0.516 ***		0.487 ***		0.465 ***		0.163		0.160		3.133
Pour travail ou études	0.726 ***		0.734 ***		0.713 ***		0.546 ***		0.537 ***		33.989
Présence d'un conjoint (réf. non) Oui (conjoint)	-0.004		0.008		0.033		0.032		0.044		0.102
Catégorie de sélection (réf. P.E.M.P.) (categ3)	chi2=5,67		chi2=4,65		chi2=3,26		chi2=2,77				2,570
P.D.Q	0.024		0.066		0.086		0.080		0.080		0.578
Autre (emploi assuré et dérogation)	0.274 *		0.250 *		0.204		0.188		0.180		2.341

(suite page suivante)

**Tableau 5 (suite)**  
**La vitesse d'accès à un premier emploi au Québec**

Variables	Bloc A	Bloc B	Bloc C	Bloc D	Bloc E	
	Coefficient Sig.	Chi 2				
Démarche pour un cours de français (réf. non) Oui (recode de Q50F)		-0.090	0.071	0.064	0.068	0.397
Démarche pour un cours d'anglais (réf. non) Oui (recode de Q50G)		-0.183 *	-0.185 *	-0.135	-0.141	2.856
Démarche pour un autre cours (réf. non) Oui (recode de Q50H)		-0.227	-0.154	-0.127	-0.126	0.757
Démarche pour une équivalence de diplôme (réf. non) Oui (recode de Q50I)		-0.144 *	-0.137	-0.114	-0.114	2.496
Démarche pour l'obtention de documents officiels (réf. non) Oui (recode de Q50B)		-0.088	-0.054	-0.023	-0.019	0.096
Démarche auprès d'un organisme professionnel (réf. non) Oui (recode de Q50E)		0.019	0.032	0.036	0.050	0.325
Démarche pour un emploi (réf. non) Oui (recode de Q50A)		0.139 *	0.113	0.100	0.100	2.403
Suivre un cours d'anglais (réf. Non) Oui (crs_ang)			0.255	0.227	0.240	1.588
Avoir terminé un cours d'anglais (réf. non) Oui (dip_crs_ang)			0.111	0.127	0.128	2.161
Suivre un cours de français (réf. non) Oui (crs_fr)			-0.251	-0.293	-0.284	1.166
Avoir terminé un cours de français (réf. Non) Oui (dip_crs_fr)			0.698 ***	0.777 ***	0.783 ***	24.206
Suivre un autre type de formation (réf. Non) Oui (crs_autre)			-0.533 ***	-0.551 ***	-0.541 ***	11.022
Avoir terminé un autre type de formation (réf. Non) Oui (dip_crs_autre)			0.155	0.127	0.133	2.822
Région de provenance (réf. Eur. de l'ouest, E.-U.) (Provenance)				chi2=69,98**		68,70***
Maghreb				-0.705 ***	-0.694 ***	54.317
Europe de l'Est et ex-URSS				-0.310 *	-0.297 *	5.018
Asie de l'Est, Océanie				-0.630 ***	-0.636 ***	12.250
Asie de l'Ouest et Moyen-Orient				-0.802 ***	-0.803 ***	26.214
Amérique (sauf E.-U.)				-0.313 *	-0.308	3.725
Afrique (sauf Maghreb)				-0.351 *	-0.332 *	4.452
Cycle économique long (fact1)					-0.008	0.002
Cycle économique moyen (fact2)					-0.025	0.073
Cycle économique court (fact3)					0.087 *	6.101
n	1369	1369	1369	1369		1369.0
Nombre d'événements	1211	1211	1211	1211		1211.0
LR Chi2	217,2***	241,13***	306,61***	377,88***		386,01***
R2 Cox et Snell	0.150	0.160	0.200	0.240	0.250	
Log. de vraisemblance	-7782.3413	-7770.3761	-7737.634	-7702.0008		-7697.9345
Test log de vraisemblance A et B	23,93***					
Test log de vraisemblance B et C		65,48***				
Test log de vraisemblance C et D			71,27***			
Test log de vraisemblance D et E				8,13*		

\*\*\* P<=.001 \*\* P<=.01 \* P<=.05

**Tableau 6**  
**Vitesse d'accès au premier emploi, effets différenciés selon les périodes**

Variables	De 0 à 6 mois		De 6 à 12 mois		Plus de 12 mois		Différence périodes 1-3
	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Chi 2
TP							
H0	-2.846 **		-4.293 ***		-3.649 **		1.190
<hr/>							
<i>Sexe (réf. Homme)</i>							
Femme (sexe)			-0.051				0.449
<i>Âge</i>							
(age)			0.041				0.757
<i>Âge au carré</i>							
(age2)			-0.001				1.210
<i>Connaissance de l'anglais</i>							
Points obtenus (ANGS_note)			0.521				1.823
<i>Connaissance du français</i>							
Points obtenus (NGFR_note)			0.130				0.137
<i>Connaissance du français par le conjoint</i>							
Points obtenus (Pts_fr_conjoint)			0.010				0.005
<i>Niveau de bilinguisme</i>							
Points obtenus (bilinguisme)			-0.456				1.166
<i>Domaine d'études (réf. Form tech. spécialisée) (q70r)</i>							
Formation générale, art et autres			-0.399 **				28,57***
Gestion, administration et finances			-0.151				8.066
Sciences exactes (mathématiques, physique)			-0.403 ***				1.932
Sciences appliquées (génie)			-0.213 *				11.022
Sciences de la santé			-0.570 **				5.108
Sciences humaines et sociales			-0.487 ***				7.398
							17.140
<i>Niveau de scolarité (réf. 3<sup>e</sup> cycle) (SCOL_cat_note)</i>							
Scolarité inférieure au diplôme secondaire			-0.976 **				23,88***
Secondaire			-0.653 **				7.563
Post-secondaire			-0.676 ***				9.425
Premier cycle			-0.724 ***				14.516
Deuxième cycle			-0.788 ***				19.448
							21.902
<i>Expérience de travail</i>							
Points obtenus (EXP_note)			-0.091				0.462
<i>Emploi projeté (réf. Serv. aux indiv., sécurité) (CNPproj_dom)</i>							
Finances et affaires			-0.334				11.240
Sciences de la vie, architecture			-0.507 *				3.386
Santé, droit, sc sociale et enseignement			-0.520 **				5.382
Arts et culture			-0.394 *				7.023
Secteurs primaire et secondaire, métiers et transports			-0.546 **				4.203
Physique et génie			-0.519 **				8.526
Mathématiques, informatique			-0.470 *				8.237
Ventes			-0.416 *				5.198
							5.336
<i>Niveau de l'emploi avant (réf. abs. d'emploi) (q73ncr)</i>							
Niveau gestionnaire			0.504 ***				16,83**
Niveau universitaire			0.363 *				11.972
Niveau collégial et technique			0.218				8.180
Niveau secondaire ou professionnel			0.168				2.690
							1.346
<i>Présence d'enfants</i>							
Points obtenus (NGEN_note)			-0.411				3.572
<i>Motivation</i>							
Points obtenus (MOTV_note)			-0.011				0.003
<i>Qualités personnelles</i>							
Points obtenus (QALP_note)			0.077				0.058
<i>Liens avec le Québec (réf. aucun) (LIEQ_note)</i>							
Amis			-0.110				1.730
Parents			-0.053				1.563
							0.281
<i>Séjours au Québec (réf. aucun) (SEJQ_note)</i>							
Autre séjour			0.119				44,82***
Pour travail ou études			0.592 ***				1.716
							41.216
<i>Présence d'un conjoint (réf. non)</i>							
Oui (conjoint)			0.085				0.372
<i>Catégorie de sélection (réf. P.E.M.P) (categ3)</i>							
P.D.Q			0.089				3.120
Autre (emploi assuré et dérogation)			0.202				0.706
							2.822

(Suite page suivante)

**Tableau 6 (suite)**  
**Vitesse d'accès au premier emploi, effets différenciés selon les périodes**

Variables	De 0 à 6 mois		De 6 à 12 mois		Plus de 12 mois		Différence périodes 1-3	
	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Chi 2	Chi 2
<i>Démarche pour un cours de français (réf. non)</i> Oui (recode de Q50F)			0.056				0.260	
<i>Démarche pour un cours d'anglais (réf. non)</i> Oui (recode de Q50G)			-0.182 *				4.580	
<i>Démarche pour un autre cours (réf. non)</i> Oui (recode de Q50H)			-0.160				1.166	
<i>Démarche pour une équivalence de diplôme (réf. non)</i> Oui (recode de Q50I)			-0.118				2.624	
<i>Démarche pour l'obtention de documents officiels (réf. non)</i> Oui (recode de Q50B)			-0.040				0.397	
<i>Démarche auprès d'un organisme professionnel (réf. non)</i> Oui (recode de Q50E)			0.063				0.518	
<i>Démarche pour un emploi (réf. non)</i> Oui (recode de Q50A)			0.121				3.460	
<i>Suivre un cours d'anglais (réf. Non)</i> Oui (crs_ang)	0.074		-0.186		-0.001		0.250	0.020
<i>Avoir terminé un cours d'anglais (réf. non)</i> Oui (dip_crs_ang)	0.176		-0.127		-0.468		6.000	3,91*
<i>Suivre un cours de français (réf. non)</i> Oui (crs_fr)	-0.501		0.503		-0.412		3.400	0.010
<i>Avoir terminé un cours de français (réf. Non)</i> Oui (dip_crs_fr)	0.724 ***		1.561 *		0.822		23,26***	0.020
<i>Suivre un autre type de formation (réf. Non)</i> Oui (crs_autre)	-0.843 ***		-0.784 *		-0.333		14,61**	1.250
<i>Avoir terminé un autre type de formation (réf. Non)</i> Oui (dip_crs_autre)	0.084		0.360		-0.130		3.230	0.410
<i>Région de provenance (réf. Eur. de l'ouest, É.-U.) (Provenance)</i>							103,25***	
Maghreb	-0.877 ***		-0.620 **		-0.255		69,92***	5,35*
Europe de l'Est et ex-URSS	-0.416 **		-0.573 *		0.035		10,98*	2.340
Asie de l'Est, Océanie	-0.442 *		-1.624 **		-0.891 *		14,95**	1.220
Asie de l'Ouest et Moyen-Orient	-0.832 ***		-1.325 ***		-0.708 *		31,39***	0.110
Amérique (sauf É.-U.)	-0.350		-0.218		-0.530		4.880	0.150
Afrique (sauf Maghreb)	-0.395 *		-0.006		-1.028		8,05*	1.210
<i>Cycle économique long</i> (fact1)			-0.474 *				6.503	
<i>Cycle économique moyen</i> (fact2)			0.088				0.941	
<i>Cycle économique court</i> (fact3)			0.075 *				4.537	
n								1369.000
Nombre d'événements								1211.000
Wald chi2 (87)								13751,68***
Log de vraisemblance								-2432,317

\*\*\* P<=.001 \*\* P<=.01 \* P<=.05

=> Coefficients calculés pour l'ensemble de la période étudiée

## *Principaux résultats des caractéristiques étendues*

Chaque bloc ajouté dans l'analyse apporte une part significative à l'explication du modèle, à savoir, les démarches préalables ajoutent une explication supplémentaire au phénomène (le bloc B ajoute un khi2 de 24), tout comme les processus d'établissement (le bloc C ajoute un khi2 de 65), les régions de provenance (le bloc D ajoute un khi2 de 71) et les cycles économiques (le bloc E ajoute un khi2 de 8). Dans le dernier modèle (bloc E, Tableau 5), la plus forte explication à l'ensemble du modèle est obtenue par les régions de provenance (khi2 de 69 sur un total du modèle de 386) et ce, une fois contrôlées toutes les caractéristiques, de même que le fait d'avoir effectué des séjours préalables (khi2 de 35), ou d'avoir terminé un cours de français (khi2 de 24). Les autres éléments significatifs mais de moindre importance sont : le domaine d'études (khi2 de 21), le niveau de scolarité (khi2 de 17), le niveau de l'emploi pré-migratoire (khi2 de 12), suivre un cours de formation qui n'est pas une formation en langue (khi2 de 11), le domaine de l'emploi projeté (khi2 de 7), ainsi que le cycle économique à cours terme (khi2 de 6).

Une fois contrôlé par toutes les caractéristiques, le modèle rend compte de 25 % des variations de l'accès au premier emploi et les éléments qui auront le plus facilité l'accès au premier emploi sont, avant tout, certaines régions de provenance (Europe de l'Ouest et États-Unis, de même que Amérique (hors É.-U.)), les séjours préalables pour des études ou du travail, le fait d'avoir terminé un cours de français, le fait d'avoir une formation technique spécialisée (pour un métier manuel) ou d'avoir un niveau d'études de doctorat. Les immigrants ayant occupé, avant d'immigrer, des emplois de niveaux gestionnaire ou universitaire trouvent aussi un emploi plus rapidement que ceux n'ayant pas obtenu d'emploi avant d'immigrer. Sans que les effets de l'emploi projeté soient très clairs (la variable ne joue que localement mais non globalement), les immigrants ayant projeté un emploi dans le domaine des services aux individus ou dans celui de la sécurité s'en sortent mieux que ceux des autres domaines. Enfin, le cycle économique court montre que les immigrants trouvent plus facilement un emploi lors de la période estivale.

Toujours en regard du bloc E, celui permettant de contrôler toutes les variables, les éléments qui défavorisent le plus sont les régions de provenance de l'Asie de l'Ouest et du Moyen-Orient, suivies du Maghreb, de l'Asie de l'Est et de l'Océanie, de l'Afrique (hors Maghreb), ainsi que de l'Europe de l'Est et ex-URSS. Certains domaines d'études sont défavorisés quant à la vitesse d'accès au marché de l'emploi; c'est le cas des sciences de la santé, des sciences humaines et sociales, des sciences exactes (mathématiques et physique), ainsi que des formations générales, arts et autres, en comparaison des formations techniques spécialisées (métiers manuels).

Quant aux niveaux de scolarité, les niveaux d'études inférieurs au secondaire, et de deuxième cycle ont eu les impacts négatifs les plus forts. Le premier cycle universitaire, les niveaux secondaire et post-secondaire ont aussi joué en défaveur des immigrants en regard du niveau de troisième cycle universitaire. Le fait de suivre une formation autre qu'une formation en langue ralentit l'accès à l'emploi, ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit d'une activité concurrente. Ceux n'ayant pas déclaré d'emploi avant d'immigrer ont eu plus de difficultés à trouver un premier emploi, tout comme ceux ayant projeté des emplois dans les domaines des sciences de la vie et architecture, physique et génie, les secteurs primaire et secondaire, les métiers ou le transport, et la catégorie santé, droit, sciences sociales et enseignement.

La vitesse d'accès au premier emploi n'est pas dépendante des autres caractéristiques de l'analyse une fois que tous les éléments sont contrôlés. La connaissance des langues officielles, l'âge à l'immigration, les catégories de sélection et d'autres éléments de la grille de sélection n'influencent donc pas l'accès au premier emploi. En regroupant par blocs nous pouvons déterminer l'importance générale de ceux-ci : par caractéristiques des individus dans leur ensemble (soit l'apport des facteurs inclus dans les blocs A et B), par processus d'établissement (les facteurs du bloc C) et par l'ensemble des effets de la société d'accueil (ceux des blocs D et E). Ainsi, nous remarquons que les caractéristiques individuelles expliquent légèrement moins de la moitié du phénomène (khi2 de 123,1), alors que les processus d'établissement (khi2 de 64,4) et les

facteurs de la société d'accueil (khi2 de 78) en expliquent ensemble l'autre moitié.

Mais il nous faut revenir avec plus de précisions sur l'impact de la région de provenance et sur l'impact des gestes d'établissement pour mieux cerner leurs effets.

L'effet de la région de provenance peut venir d'une discrimination systématique et permanente du marché du travail québécois face aux immigrants de certaines origines. Il peut, au contraire, refléter un retard temporaire de ces immigrants sur ce même marché lié soit à l'apprentissage des façons de faire sur ce marché (socialisation, acculturation) soit à la mise en place de stratégies de contournement des obstacles (surinvestir dans la scolarisation, créer son emploi autonome, chercher du financement ou des partenaires d'affaires, etc.) comme réponse, par exemple, à la reconnaissance différentielle des diplômes selon la région de provenance. On peut distinguer entre ces deux grandes familles d'hypothèses en regardant comment évolue, au fil de l'établissement, l'effet de la région de provenance. Si cet effet est constant tout au long de la période à l'étude, force nous sera de privilégier l'hypothèse de discrimination systématique. Si cet effet existe en début d'établissement puis disparaît par la suite, il faudra rejeter l'hypothèse de discrimination systématique; en effet, s'il y a discrimination face à une provenance donnée, on ne peut penser qu'elle ne dure qu'un temps. Il faudra alors plutôt penser être en présence de difficultés temporaires vraisemblablement liées à la socialisation, à l'acculturation ou à un processus de contournement. Bien sûr, certaines régions de provenance pourront présenter un profil alors que les autres présenteront l'autre. Ces distinctions peuvent être réalisées en utilisant la régression de survie exponentielle par morceaux de temps qui permet précisément de distinguer les effets selon des périodes et de les comparer entre eux.

Cette même méthodologie va aussi permettre de mieux examiner l'effet des gestes d'établissement. On peut en effet penser que l'effet accélérateur d'un cours ne sera pas le même en début d'établissement que plus tard dans le processus.

Le dernier modèle d'analyse (Tableau 6) reprend donc les mêmes variables que celles utilisées dans le bloc E, mais cette fois l'analyse est reproduite selon trois morceaux de temps : la période des six premiers mois, celle de six à douze mois, et la période après la première année<sup>21</sup>. Ces trois périodes ont été décidées en fonction de la forme de la courbe sur la vitesse d'accès à l'emploi (cf. figure 4). Nous avons mesuré la présence d'effets distincts selon les périodes uniquement pour les régions de provenance et les processus d'établissement. Cette distinction nous permettra de préciser si les effets des caractéristiques sont constants ou s'ils n'ont une importance que pour une durée de temps limitée.

---

<sup>21</sup> Voir le paragraphe b) de la section 1.4.

### *La régression de survie exponentielle par morceaux de temps et la catégorie de référence des variables logiques*

Lorsqu'on divise l'effet des variables selon des périodes de temps, deux grandes possibilités s'offrent au chercheur pour insérer des variables logiques (0/1) issues d'une variable nominale (comme le fait d'avoir terminé un cours, les régions de provenance, etc.). La première est de prendre comme point de référence (ce qui sera la catégorie omise de l'analyse) une catégorie *pour un et un seul des morceaux de temps*. La seconde est de prendre comme point de référence une catégorie *sans égard au temps* ou, si on préfère, *tous temps confondus*. Ces deux modes sont possibles parce qu'on évalue essentiellement une seule équation dans laquelle on distingue des effets d'interaction avec le temps.

Prenons la terminaison d'un cours comme exemple. Dans le premier cas, on prendrait le fait *de ne pas avoir terminé un cours dans la première tranche de temps* comme référence et on évaluerait cinq coefficients relatifs à cette « catégorie omise » : deux coefficients pour l'effet différentiel de cette même catégorie aux périodes deux et trois et trois pour l'effet d'avoir terminé à chacune des trois périodes. Dans le second cas, on prendrait le fait *de ne pas avoir terminé un cours, peu importe quand*, comme catégorie de référence et on évaluerait seulement trois coefficients relatifs à cette « catégorie omise », coefficients mesurant alors l'impact spécifique d'avoir

La première approche a une vertu analytique plus grande puisqu'elle permet de tester l'évolution de l'effet même de la catégorie de référence au fil des périodes. Elle est cependant plus complexe, requiert le recours à des post-tests pour savoir s'il y a une différence entre les oui et les non à chaque période et, surtout, tend à embrouiller la représentation qu'on se fait du phénomène. Il est difficile d'imaginer ce que représente, dans notre exemple, le fait de ne pas avoir terminé un cours à la première période plutôt qu'aux autres. Si la variable a un effet dès la première période, alors elle contribue à redéfinir le groupe qui survit à la période suivante, les

personnes ayant terminé un cours ayant plus de chances de s'être trouvé un premier emploi. La seconde approche a, à l'opposé, une vertu de clarté puisque le groupe de référence est monolithique et global. Il réfère, dans notre exemple, à tous ceux (personnes-temps) qui n'ont pas terminé un cours. La représentation de l'effet en est grandement simplifiée puisqu'on met alors l'accent sur la terminaison d'un cours à chaque période et que la comparaison des effets est directe.

Nous avons opté systématiquement pour cette seconde approche; le groupe constituant la catégorie de référence ne change pas selon les morceaux de temps.

---

### *L'effet des régions de provenance*

Il est normal que les régions, prises seules, différencient les immigrants dans l'accès à l'emploi et dans l'accès à l'emploi qualifié : cela reflète simplement, peut-on penser, des effets de composition différenciée des caractéristiques de marché des ressortissants de ces pays.

Il est cependant anormal que cette différenciation associée aux régions de provenance survive lorsqu'on introduit dans l'analyse les variables qui permettent de contrôler ces caractéristiques de marché : l'effet de la région est alors au-delà des explications normales. On parle alors de démonstration résiduelle (vu qu'on a contrôlé les facteurs normaux de différenciation) de discrimination. Dans le type d'enquête comme celui que nous analysons ici, c'est la seule façon d'identifier la discrimination : ayant contrôlé tous les facteurs *socialement acceptables* de différenciation, s'il en reste une, elle ne peut qu'émerger de causes *socialement inacceptables* qu'on englobe dans le terme général de discrimination.

Cette approche est courante et concluante lorsqu'on travaille sur des populations générales. Dans le cas de l'établissement des immigrants, elle doit être nuancée en tenant compte du moment d'établissement où ces différenciations sont à l'œuvre. Bien sûr, si elles sont à l'œuvre tout au long de l'établissement, il y a fort à

parier qu'on a affaire à de la discrimination, même si on devait réduire l'expression « tout au long de l'établissement » aux seuls premiers cinq ans comme ce qui est observé dans l'enquête.

Par contre, si l'effet de la région de provenance ne s'avère pas persistant, il ne faut plus parler de discrimination. On a, en effet, peine à imaginer pourquoi une société qui produit de la discrimination envers certains groupes n'affecterait les membres de ces groupes que pour une brève période de leur vie puis les oublierait. On doit plutôt penser qu'on est alors en présence d'un processus d'ajustement individu-société d'accueil. Il peut s'agir d'une période d'acculturation ou de socialisation aux façons de faire de la nouvelle société ou de l'apprentissage des modes de fonctionnement de son marché du travail. Il peut aussi s'agir de délais imposés par la société même – délais dans l'attestation d'équivalence de diplôme, dans l'accès à certaines formations, etc. Il peut également s'agir de difficultés, différenciées selon la provenance, quant à l'accès ou à la constitution des réseaux sociaux des nouveaux immigrants, réseaux porteurs d'information sur les emplois disponibles. On peut aussi inclure ici ce qu'on pourrait appeler des stratégies de contournement, comme l'accession au travail autonome ou la création de son entreprise comme réponse à une difficulté de pénétrer le marché du travail. Tous ces effets ont en commun qu'ils devraient faire apparaître un effet de la région de provenance en début d'établissement, effet qui disparaîtrait par la suite. Si nous devons observer une telle structure d'effet, il n'y aura pas moyen de différencier plus spécifiquement ce qui est à l'œuvre au sein des possibles que nous évoquons, mais on pourra au moins rejeter l'hypothèse de discrimination pour la ou les régions de provenance concernées.

---

Nous retrouvons les mêmes déterminants que ceux présentés dans le modèle du bloc E : les régions de provenance, le fait d'avoir séjourné au Québec dans le cadre des études ou d'un travail, le fait d'avoir une formation technique spécialisée (métiers manuels), d'avoir un doctorat, d'avoir terminé un cours de français, et d'avoir un niveau d'emploi prémigratoire de gestionnaire ou d'universitaire accélère l'accès au premier emploi. Par contre, le fait d'être dans un autre type de formation ralentit cet accès et le cycle économique saisonnier (le fait d'être en été) va le faciliter. Deux dernières caractéristiques ont un effet supplémentaire au bloc E précédemment présenté : les démarches préalables pour suivre un cours d'anglais et le cycle long de la conjoncture économique. Si la première a un effet de ralentissement, il est difficile d'interpréter la deuxième caractéristique. Le cycle économique long semble avoir l'effet du temps qui s'écoule dans les analyses (toujours en croissance) et ne peut être réellement interprété (cf. les caractéristiques du cycle économique long en partie 2.5.6).

Nous l'avons laissé dans les analyses pour bien montrer que les cycles économiques sont, somme toute, peu importants en ce qui a trait à l'accès au premier emploi des nouveaux immigrants sélectionnés.

En ce qui concerne les effets des régions de provenance selon les périodes, deux situations ressortent clairement.

Le groupe « Asie de l'Ouest et Moyen-Orient » et le groupe « Asie de l'Est et Océanie » connaissent de plus grandes difficultés à trouver un premier emploi comparativement à l'ensemble du groupe « Europe de l'Ouest et États-Unis », sans distinction temporelle. Ces difficultés perdurent sur les trois périodes et l'effet de la troisième période ne diffère pas de celui de la première. Ces immigrants sont victimes d'une difficulté permanente sur l'échelle de temps considérée et on peut émettre l'hypothèse qu'ils font l'objet de discrimination sur le marché du travail québécois puisque tous les autres critères de différenciation sont contrôlés.

Au contraire, les difficultés d'accès à un premier emploi des immigrants issus du Maghreb sont significatives dans la première année de séjour comparativement à l'ensemble du groupe « Europe de l'Ouest et États-Unis » sans distinction temporelle, mais elles disparaissent après douze mois, ce qui est confirmé par une différence significative des coefficients de 0-6 mois et de plus de douze mois. Dans ce cas, force est d'évoquer des hypothèses de socialisation, d'acculturation, voire de stratégies de contournement portant fruit à court terme. On notera, bien sûr, que ces effets sont nets de toutes les autres variables contrôlées par le modèle et que, dès lors, il ne s'agit pas d'effets liés à la composition différentielle de ces groupes. Comme, de plus, le groupe de référence est global et fixe, ces effets ne proviennent pas d'un changement d'une période à l'autre dans le groupe de référence.

Les autres régions de provenance présentent des effets moins certains. Les répondants originaires de l'Europe de l'Est et ex-URSS et de l'Afrique hors Maghreb ont des difficultés plus grandes que celles du groupe de référence pour accéder à un premier emploi en début d'établissement, mais ces effets ne sont plus significatifs après douze mois de séjour. Cependant, dans les deux cas, on ne peut affirmer que le coefficient de la troisième période diffère significativement de celui de la première. On ne peut donc trancher clairement entre les hypothèses de discrimination et celles d'adaptation.

Enfin, terminer un cours de français accélère l'entrée dans un premier emploi dans la première année de séjour. Cet effet n'apparaît plus après un an bien que le coefficient ne soit pas significativement différent de celui des six premiers mois. L'inscription dans un autre type de formation ralentit l'accès au travail dans la première année. Ici aussi il y a disparition de cet effet après un an, mais cette disparition n'est pas suffisamment marquée pour qu'on puisse conclure sans hésitation.

## SECTION 3 - UN EMPLOI CORRESPONDANT À SON NIVEAU DE FORMATION

### 3.1 Premier regard sur la qualification /déqualification en emploi

Nous avons vu plus haut, à la section données et méthodes, que la classification des emplois utilisée dans le cadre de l'enquête permettait d'assigner à chaque titre professionnel un niveau de scolarité typique. En comparant le niveau de scolarité des répondants à celui de leurs divers emplois, on peut cerner si ces répondants connaissent une déqualification professionnelle ou si, au contraire, ils occupent des emplois correspondant à leur niveau de compétence. Avant d'aborder des analyses complexes visant à rechercher les déterminants de l'atteinte d'un emploi qualifié en sol québécois, il nous faut d'abord décrire ce phénomène dans ses grandes lignes. Pour cela, le plus simple est de regarder le lien qui unit le niveau de scolarité pré-migratoire des répondants et le niveau scolaire typique des emplois qu'ils occupent avant la migration, après six mois de séjour, après un an et après deux ans. On aura ainsi une première idée de l'ampleur de la requalification. On aura aussi un étalon donné par le lien scolarité – emploi pré-migratoire. À défaut de

pouvoir comparer la cohorte à l'étude à la population québécoise (à quel moment de la vie des natifs doit-on comparer les immigrants ?) on pourra générer un ordre de grandeur de ce qui était la situation pré-migratoire de cette cohorte. Notons que nous n'étudions pas la concordance des *champs de compétence* alors que cela constitue probablement l'identité professionnelle des personnes et une partie de leur sentiment de déqualification. Cette étude demanderait un investissement important pour tracer les frontières de ces champs de compétence. Cet instrument n'existant pas et craignant l'imprécision des mesures subjectives<sup>22</sup> nous avons préféré une mesure plus générale, celle du *niveau de compétence*, moins sujette à interprétation.

#### a) La scolarité et l'emploi pré-migratoire : un étalon

Une toute première façon d'examiner la question de la qualification en emploi est de regarder le lien qui unit, à l'étranger, la scolarité et l'emploi (avant l'immigration). C'est ce que présente le Tableau 7<sup>23</sup>.

**Tableau 7**  
Scolarité et emploi pré-migratoire

		Niveau de l'emploi pré-migratoire (q73ncr)				
		0	A	B	C	Total
Niveau scolaire	A	110	521	178	74	883
		12.46	59	20.16	8.38	100
	B	33	82	125	49	289
		11.42	28.37	43.25	16.96	100
	C	35	33	117	58	243
		14.4	13.58	48.15	23.87	100
Total		178	636	420	181	1415
		12.58	44.95	29.68	12.79	100
		Pearson chi2(6) = 224,1157 Pr = 0,000				
		Pearson chi2(2) hors diagonale = 12,9174 Pr = 0,002				

<sup>22</sup> Ces mesures demandent au répondant de juger de l'adéquation entre l'emploi occupé et son domaine de formation. Voir par exemple le rapport Godin (tableau 28, p. 59-60 de la partie 2).

<sup>23</sup> Les niveaux C et D ont été confondus afin qu'il y ait un effectif suffisant dans chaque case du tableau.

Ce tableau montre que 57,5 % des immigrants qui avaient occupé un emploi avant d'immigrer occupaient un poste correspondant strictement à leur scolarité (la diagonale du tableau plus la case A0), alors que 21,2 % occupaient un poste supérieur à leur qualification scolaire (le triangle inférieur gauche en grisé pâle), ce que nous appellerons *mobilité ascendante*. Au total, 78,7 % des immigrants occupaient donc un emploi qu'ils pouvaient considérer « qualifié » et 21,3 % étaient en *mobilité descendante* (le triangle supérieur droit, en grisé foncé). Ceci nous donne en quelque sorte un ordre de grandeur pour comparer avec ce qui se passe au Québec, c'est-à-dire que si la requalification y est moins importante, on pourra considérer qu'il y a problème. Bien sûr, la situation prémigratoire n'est pas nécessairement la situation « idéale » puisque dans certains pays, en raison de l'état de l'économie, la déqualification est courante. D'ailleurs, c'est souvent la motivation à l'origine de la migration : pouvoir tirer profit de son potentiel de capital humain. À plus forte raison alors doit-on considérer ce lien comme un étalon minimum.

De plus, on peut calculer la force de relation dans le tableau (i.e. la dépendance entre les deux variables du tableau). Il y a association globale (khi2 de 224) entre les deux critères utilisés. Le niveau de l'emploi occupé dépend fortement de la scolarité. Ceci est aussi vrai si on ne considère que les mobiles. Lorsque les immigrants ne sont pas strictement dans un emploi correspondant à leur scolarité, c'est-à-dire lorsqu'ils sont en mobilité ascendante ou descendante, ils bougent dans un niveau proche du leur, le khi2 de quasi-indépendance calculé hors diagonale est significatif. Les mouvements dépendent donc du niveau de scolarité et semblent proches de la diagonale.

### b) La mobilité dans la société d'accueil

Nous avons reproduit l'analyse précédente à trois moments de l'établissement au Québec, c'est-à-dire selon les niveaux d'emploi au sixième mois, à la première et à la deuxième année de résidence. Le Tableau 8 offre une représentation de la situation à six mois de résidence.

**Tableau 8**  
Scolarité et emploi à six mois de résidence

		Niveau de l'emploi à six mois (nc6mois)					Total
		0	A	B	C	D	
Niveau scolaire	A	48 8.71	249 45.19	119 21.6	97 17.6	38 6.9	551 100
	B	18 10.11	41 23.03	54 30.34	46 25.84	19 10.67	178 100
	C	8 8.08	4 4.04	50 50.51	22 22.22	15 15.15	99 100
	D	8 10.81	8 10.81	21 28.38	22 29.73	15 20.27	74 100
	<b>Total</b>	82 9.09	302 33.48	244 27.05	187 20.73	87 9.65	902 100
		Pearson chi2(12) = 117,0713 Pr = 0,000					
		Pearson chi2(7) hors diagonale = 22,1713 Pr = 0,002					

Après six mois de résidence, la mobilité ascendante était de 19,9 % (zone en gris clair), donc très proche de celle qui existait dans le pays d'origine. Les personnes se trouvant dans un emploi correspondant à leur niveau d'études étaient très nombreuses aussi (43 %) et une majorité des immigrants 62,9 % avaient obtenu un niveau équivalent ou supérieur. Néanmoins, plus du tiers des personnes occupant un emploi au sixième mois (37 %) (zone en gris foncé) avaient un emploi inférieur à leur niveau scolaire.

La situation de placement des immigrants sur le marché de l'emploi n'est pas aléatoire. D'une part, il existe une dépendance entre le niveau de scolarité et le niveau de l'emploi obtenu (khi2 de 117, significatif) et, d'autre part, les personnes ne se trouvant pas dans un niveau équivalent trouvent un emploi dans un niveau de compétence qui reste proche (khi2 de 22, significatif).

La situation évolue peu à un an de résidence. La mobilité ascendante reste similaire avec une personne sur cinq ayant un emploi supérieur à son niveau d'études (20,2 %). Les personnes ayant un niveau équivalent ou supérieur représentent 64,6 % des immigrants ayant un emploi. On note une légère diminution de la proportion de personnes ayant un emploi de niveau inférieur à leur scolarité, c'est-à-dire 35,3 %. Celui-ci reste important, mais tend à diminuer. Notons cependant un fait fondamental : il y a plus de personnes en emploi à un an (1033) qu'à six mois (903). La conséquence en est qu'il y a dans l'échantillon 100 personnes de plus (667 vs 567) qui occupent un emploi qualifié à un an de séjour qu'il n'y en avait après six mois.

Une fois encore, l'emploi obtenu dépend du niveau de scolarité des immigrants. De plus, on remarque que les personnes ne s'étant pas requalifiées obtiennent tout de même un emploi d'un niveau proche de leur niveau d'études; ceci laisse croire qu'ils pourront, à moyen ou à long terme, se requalifier.

**Tableau 9**  
**Scolarité et emploi à un an de résidence**

		Niveau de l'emploi à un an (nc1an)					Total
		0	A	B	C	D	
Niveau scolaire	A	55	295	147	111	41	649
		8.47	45.45	22.65	17.1	6.32	100
	B	22	45	77	42	14	200
		11	22.5	38.5	21	7	100
	C	8	10	58	22	10	108
		7.41	9.26	53.7	20.37	9.26	100
	D	11	8	21	26	10	76
		14.47	10.53	27.63	34.21	13.16	100
<b>Total</b>	96	358	303	201	75	1033	
	9.29	34.66	29.33	19.46	7.26	100	
Pearson chi2(12) = 120,1798 Pr = 0,000							
Pearson chi2(7) hors diagonale = 25,7096 Pr = 0,001							

**Tableau 10**  
**Scolarité et emploi à deux ans de résidence**

		Niveau de l'emploi à deux ans (nc2ans)					
		0	A	B	C	D	Total
Niveau scolaire	A	60	280	114	93	16	563
		10.66	49.73	20.25	16.52	2.84	100
	B	17	46	67	40	5	175
		9.71	26.29	38.29	22.86	2.86	100
	C	8	6	51	19	6	90
	8.89	6.67	56.67	21.11	6.67	100	
	D	11	7	24	25	5	72
		15.28	9.72	33.33	34.72	6.94	100
	Total	96	339	256	177	32	900
		10.67	37.67	28.44	19.67	3.56	100
		Pearson chi2(12) = 130,5404 Pr = 0,000					
		Pearson chi2(7) hors diagonale = 30,0392 Pr = 0,000					

Enfin, la situation à deux ans<sup>24</sup> montre une proportion de mobilité ascendante similaire à celle calculée pour la situation avant immigration : 21,7 %. Ce sont donc 69,6 % des répondants en emploi (64,6 % à un an) qui peuvent se prévaloir d'un emploi qualifié contre 78,7 % avant immigration. Les liens entre la scolarité et le niveau d'emploi obtenu à deux ans sont encore significatifs. Les répondants en emploi n'ayant pas obtenu de niveau équivalent se trouvent aussi dans des emplois d'un niveau proche de leur niveau d'études.

Ceci étant dit, ces premiers éléments d'analyse nous permettent de conclure que les immigrants se positionnent dans des niveaux proches de ceux correspondant à leurs qualifications, et qu'un rattrapage s'opère au fil du temps. Ces tableaux offrent l'avantage de présenter un portrait simple et intuitif de ce phénomène. Ces mesures ont néanmoins la faiblesse de ne considérer que des moments fixes dans le temps : cela ne peut nous aider à comprendre correctement la dynamique du phénomène et les facteurs qui le facilitent ou l'entravent. Les méthodes d'analyse des transitions que nous avons utilisées avec l'accès au premier emploi vont permettre de combler cette lacune.

### 3.2 Le premier emploi correspondant au niveau de compétence

#### a) Définition

Combien de temps faut-il pour qu'un immigrant sélectionné atteigne un emploi de complexité correspondant au moins à son niveau d'études ? Cet événement arrive à partir du moment où, dans son établissement, l'immigrant obtient un emploi égal ou supérieur à son niveau de scolarité pré-migratoire.

Étant donné que les analyses prennent en considération l'ensemble de la période de résidence des immigrants, la requalification peut arriver à n'importe quel rang d'emploi, que ce soit le premier ou le *énième* emploi. Les personnes n'ayant jamais eu d'emploi pendant leur résidence (11,9 %) restent à risque de connaître l'événement tout au long de la période d'observation. Même si elles ne le vivent pas dans la période, elles sont susceptibles de le connaître plus tard. Elles sont donc considérées dans les analyses. Néanmoins, les personnes dont on ne connaît pas le niveau de scolarité (trois répondants) ne font pas partie du groupe « à risque »

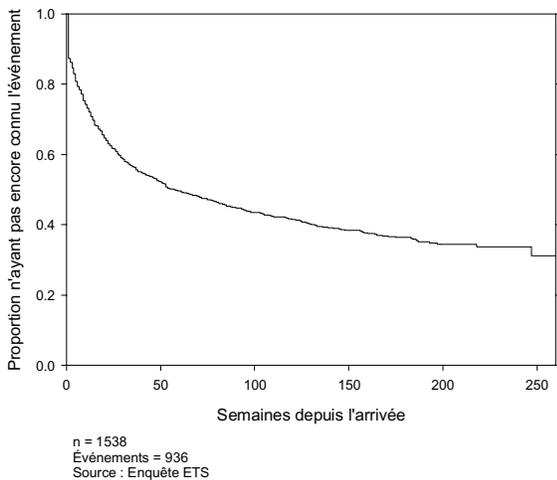
<sup>24</sup> On notera que le nombre de personnes en emploi après deux ans est moindre qu'après un an en raison non pas d'un taux d'activité plus faible mais en raison de la diminution constante du nombre total de répondants, liée à la nature de l'échantillon, dès que le cap de 21 mois de résidence est dépassé.

de connaître l'événement et sont exclues de l'analyse.

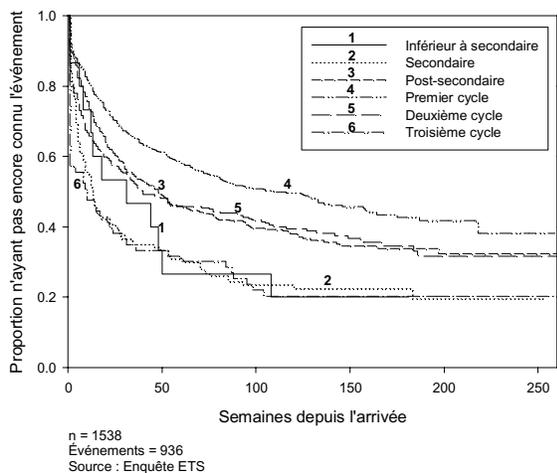
### b) Description

Les deux courbes de survie suivantes (Figures 5 et 6) donnent une représentation graphique de la requalification, plus précisément de la proportion n'ayant pas connu une première requalification au fil du temps.

**Figure 5**  
**Accès à un premier emploi qualifié**



**Figure 6**  
**Accès à un premier emploi qualifié selon le niveau de scolarité**



La première courbe (Figure 5) décrit un processus de requalification qui est très rapide pendant les six premiers mois, qui ralentit légèrement, mais qui reste assez rapide pendant l'année suivante, et qui devient plus lent après un an et demi mais continue néanmoins à se produire.

Ce sont 12,7 % des immigrants qui vivent l'événement dès la première semaine. La moitié des personnes auront eu leur équivalence à la 57<sup>e</sup> semaine (un an et un mois) et la probabilité cumulative d'avoir connu l'événement à cinq ans de résidence est de 68,7 %.

Le deuxième graphique (Figure 6) est distingué selon le niveau de scolarité. On remarque que les immigrants possédant un premier cycle universitaire ont, de façon absolue, plus de difficultés (la courbe de survie est la plus haute), suivis de ceux de niveau deuxième cycle et postsecondaire. La requalification des détenteurs de troisième cycle universitaire est rapide. Ce niveau d'études tend à garantir à ses détenteurs des emplois de niveau universitaire, mais cela ne garantit pas pour autant des emplois de niveau de troisième cycle, ce que la classification ne permet pas de saisir. Cette requalification pourrait donc marquer en fait une déqualification relative; l'obtention, pour ce groupe, d'un niveau d'emploi inférieur à A correspond à une déqualification très radicale.

Il est aussi important de se resituer par rapport à notre étalon de base, celui de la qualification avant la migration (cf. partie 3.1.1). La non-qualification après cinq ans de résidence est de 31,3 %. Celle calculée dans l'étalon (entre le dernier emploi occupé avant la migration et le niveau de scolarité) était pour sa part de 21,3 % mais excluait les personnes qui n'avaient pas travaillé alors que ces personnes sont comprises dans le 31,3 %. Si on les ajoute (21,3 % + 8,2 % = 29,5 %), on obtient un taux à peine supérieur. Sur l'utilisation de ses niveaux de compétence scolaire en emploi, la cohorte *dans son ensemble* n'a, somme toute, pas connu de changements dans un sens ou dans un autre par rapport à ce qu'elle avait vécu avant de migrer.

**Tableau 11**  
**Accès au premier emploi qualifié, variables de la grille de sélection**

Variables	Coefficient	Sig.	Chi 2
<i>Niveau d'anglais</i>			
Points obtenus (ANGS_note)	0.220		3.276
<i>Niveau de français</i>			
Points obtenus (NGFR_note)	0.405		3.572
<i>Âge</i>			
Points obtenus (NGAG_note)	0.302 *		4.840
<i>Scolarité (réf. 3<sup>e</sup> cycle) (SCOL_cat_note)</i>			53,51***
Scolarité inférieure au diplôme secondaire	-0.028		0.006
Secondaire	-0.058		0.068
Post-secondaire non-universitaire	-0.689 ***		14.823
Premier cycle	-0.858 ***		26.523
Deuxième cycle	-0.714 ***		17.472
<i>Études post-secondaires en français (réf. non)</i>			
Oui (POST_note)	0.363 ***		10.563
<i>Formation privilégiée (réf. non)</i>			
Oui (PRIV_note)	0.315 ***		11.290
<i>Deuxième spécialité</i>			
Points obtenus (SPEC_note)	0.018		0.029
<i>Expérience</i>			
Points obtenus (EXP_note)	0.097		0.563
<i>Emploi projeté (réf. Serv. aux indiv., sécurité) (CNPproj_dom)</i>			18,94*
Finances et affaires	-0.496 *		6.003
Sciences de la vie, architecture	-0.161		0.436
Santé, droit, sc sociale et enseignement	-0.187		0.792
Arts et culture	-0.207		0.941
Secteurs primaire et secondaire, métiers et transports	0.006		0.001
Physique et génie	-0.429 *		4.326
mathématiques, informatique	-0.243		1.061
Ventes	-0.364		3.386
<i>Motivation</i>			
Points obtenus (MOTV_note)	-0.200		0.640
<i>Qualités personnelles</i>			
Points obtenus (QALP_note)	0.171		0.212
<i>Connaissance du Québec</i>			
Points obtenus (CONQ_note)	-0.138		1.742
<i>Liens avec le Québec (réf. Non) (LIEQ_note)</i>			5,840
Amis	-0.107		1.103
Parents	-0.272 *		5.290
<i>Séjour au Québec (réf. Non) (SEJQ_note)</i>			50,61***
Séjour autre	0.551 ***		34.340
Étude ou travail	0.660 ***		39.313
<i>Enfants</i>			
Points obtenus (NGEN_note)	-0.419		2.993
<i>Niveau de français du conjoint</i>			
Points obtenus (0 si pas de conjoint) (FRAC_R_note)	0.253		2.045
<i>Présence d'un conjoint (réf. non)</i>			
Oui (conjoint)	-0.035		0.044
<i>Catégorie de sélection (réf. P.E.M.P)</i>			11,10**
P.D.Q	0.246 *		4.203
Autre (emploi assuré et dérogation)	0.412 **		9.242
n			1402.0
Nombre d'événements			860.000
R2 Cox et Snell / LR chi2(32)	0.160		240,65***
Log de vraisemblance			-5740.5

\*\*\* P<=.001 \*\* P<=.01 \* P<=.05

### c) Le potentiel prédictif de la grille de sélection

#### Table de régression

Le Tableau 11 présente les détails de la régression de Cox pour le regain de statut défini selon le niveau de scolarité. Les variables indépendantes utilisées sont les caractéristiques de la grille de sélection<sup>25</sup>.

<sup>25</sup> L'analyse comprend 1402 répondants sur 1541 possibles. Les valeurs manquantes concernent les personnes pour qui nous n'avons pas le niveau de scolarité (3) et l'ensemble des personnes ayant eu au moins une valeur manquante aux variables de la grille de sélection ou à celles qui seront utilisées dans les modèles.

## 32 Un emploi correspondant à ses compétences ?

*Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*

## *Principaux résultats de la grille de sélection*

Les deux caractéristiques de la grille de sélection qui déterminent le plus le regain de statut au fil du temps sont le niveau de scolarité (khi2 de 53,5 sur un total de 240,7) et le fait d'avoir préalablement séjourné au Québec (50,6). À moindre mesure, le domaine d'emploi projeté (18,9), la formation privilégiée (11,3), la catégorie de sélection (11,1), le fait d'avoir effectué ses études postsecondaires en français (10,6) et les points obtenus pour l'âge (4,8) ont aussi un effet sur le regain du niveau de scolarité dans l'emploi. Toutes les autres variables : les niveaux de langue, la spécialité et l'expérience, la mesure de la motivation et de la qualité personnelle, la connaissance et les liens avec le Québec, la présence d'enfants, ainsi que les points pour le conjoint ou son niveau de langue, n'ont pas d'effet sur la capacité de trouver un emploi correspondant à son niveau de compétence.

Le fait d'avoir obtenu un doctorat permet un regain de statut plus rapide que les niveaux de scolarité postsecondaire, premier et deuxième cycles. Par contre, il n'existe pas de différences significatives entre le doctorat et les niveaux de scolarité inférieurs (secondaire et inférieur au secondaire). S'il est évident qu'il est plus facile de se requalifier lorsqu'on est au bas de l'échelle scolaire, tout porte à croire qu'il y aurait une facilité équivalente au plus haut échelon. Cela peut venir en partie du fait qu'on ne peut distinguer finement, dans les emplois, entre les sous-niveaux universitaires, mais le fait demeure que les détenteurs d'un troisième cycle accèdent plus facilement que les autres universitaires à des emplois de ce niveau.

Quelque soit le type de séjour réalisé, pour études, travail ou autre, le regain de statut sera plus rapide que pour les personnes n'ayant jamais séjourné au Québec.

Le fait de s'orienter dans un domaine tel que les services aux individus et la sécurité (catégorie de référence) permet un regain plus rapide que

l'orientation vers les domaines des affaires et des finances, ou vers les domaines de la physique et du génie. Toutes les autres catégories ne se distinguent pas significativement de la catégorie de référence. Les points pour une formation privilégiée ou pour des études postsecondaires en français accélèrent également le regain de statut au fil du temps. Le fait d'avoir été sélectionné en vertu d'une dérogation, d'un emploi assuré et d'une profession en demande (P.D.Q) favorise le regain de statut par rapport à ceux sélectionnés par le programme d'employabilité et de mobilité professionnelle (P.E.M.P). Enfin, les points obtenus pour l'âge dans la grille de sélection ont un léger effet sur le regain de statut. Plus la personne a obtenu de points pour l'âge et plus son regain de statut sera rapide. Ce n'est donc pas un effet linéaire de l'âge puisque, dans la grille, la plage 23 à 30 ans donne le maximum de points. Lorsque, plus loin, nous introduirons l'âge dans l'analyse, nous en tiendrons compte en l'introduisant sous sa forme quadratique (âge et âge au carré) afin de reproduire ce type d'effet.

### *d) Le potentiel prédictif pour l'ensemble des caractéristiques*

#### **Tables de régression**

Six modèles de régression sont présentés dans le tableau. Le premier concerne des caractéristiques de capital humain, le deuxième ajoute les démarches de préparation à l'immigration, le troisième, les processus d'établissement, un quatrième, la région de provenance, et le dernier, les cycles économiques, c'est-à-dire une caractéristique structurelle indépendante des personnes. Un sixième modèle se base sur le cinquième en considérant plus particulièrement l'effet des variables selon trois morceaux de temps<sup>26</sup> Seuls ces deux modèles « complets » seront commentés. Les mesures de Khi-2 présentées dans ces modèles rendent compte de l'importance relative de chaque élément, ou groupe d'éléments, par rapport à l'explication du phénomène, la requalification. Enfin, les critères ayant un effet suffisant pour expliquer la requalification (les relations dites significatives) sont identifiés par des étoiles.

<sup>26</sup> Les cinq premiers modèles sont présentés dans le tableau 12 et correspondent aux blocs A à E. Le sixième est présenté dans le tableau 13 et correspond cette fois à une seule régression.

**Tableau 12**  
**Accès au premier emploi qualifié**

Variables	Bloc A		Bloc B		Bloc C		Bloc D		Bloc E		
	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Coefficient	Sig.	Chi 2 Bloc E
<i>Sexe (réf. Homme)</i>											
Femme (sexe)	-0.088		-0.088		-0.020		-0.061		-0.072		0.593
<i>Âge</i>											
(age)	-0.058		-0.070		-0.045		-0.010		-0.011		0.044
<i>Âge au carré</i>											
(age2)	0.000		0.001		0.000		0.000		0.000		0.068
<i>Connaissance de l'anglais</i>											
Points obtenus (ANGS_note)	1.337 **		1.091 *		0.840		0.861		0.886		2.723
<i>Connaissance du français</i>											
Points obtenus (NGFR_note)	1.733 ***		1.382 **		0.850		0.651		0.686		1.877
<i>Connaissance du français par le conjoint</i>											
Points obtenus (Pts_fr_conjoint)	0.311		0.316		0.239		0.181		0.181		0.922
<i>Niveau de bilinguisme</i>											
Points obtenus (bilinguisme)	-1.344 *		-1.103 *		-0.772		-0.766		-0.832		2.074
<i>Domaine d'études (réf. Form tech. spécialisée) (q70r)</i>	<i>chi2=19,99**</i>		<i>chi2=18,64**</i>		<i>chi2=19,94**</i>		<i>chi2=23,66***</i>				<i>23,36***</i>
Formation générale, art et autres	-0.488 **		-0.467 **		-0.447 **		-0.475 **		-0.453 **		7.728
Gestion, administration et finances	-0.255 *		-0.268 *		-0.203		-0.202		-0.210		2.723
Sciences exactes (mathématiques, physique)	-0.233		-0.227		-0.231		-0.284 *		-0.284 *		4.121
Sciences appliquées (génie)	-0.199		-0.181		-0.134		-0.134		-0.132		1.464
Sciences de la santé	-0.620 **		-0.604 *		-0.663 **		-0.620 *		-0.607 *		6.150
Sciences humaines et sociales	-0.492 ***		-0.471 ***		-0.500 ***		-0.582 ***		-0.594 ***		16.484
<i>Niveau de scolarité (réf. 3<sup>e</sup> cycle) (SCOL_cat_note)</i>	<i>chi2=39,76***</i>		<i>chi2=37,29***</i>		<i>chi2=35,35***</i>		<i>chi2=32,80***</i>				<i>32,01***</i>
Scolarité inférieure au diplôme secondaire	-0.258		-0.287		-0.573		-0.601		-0.614		2.657
Secondaire	-0.279		-0.288		-0.545 *		-0.517 *		-0.490 *		4.244
Post-secondaire	-0.687 ***		-0.684 ***		-0.767 ***		-0.760 ***		-0.760 ***		14.900
Premier cycle	-0.883 ***		-0.874 ***		-0.962 ***		-0.921 ***		-0.901 ***		24.800
Deuxième cycle	-0.656 ***		-0.683 ***		-0.846 ***		-0.867 ***		-0.860 ***		22.278
<i>Expérience de travail</i>											
Points obtenus (EXP_note)	0.163		0.225		0.152		0.115		0.101		0.410
<i>Emploi projeté (réf. Serv. aux indiv., sécurité) (CNPproj_dom)</i>	<i>chi2=19,11*</i>		<i>chi2=17,62*</i>		<i>chi2=14,85</i>		<i>chi2=11,39</i>				<i>11,030</i>
Finances et affaires	-0.487 *		-0.427 *		-0.411		-0.368		-0.330		2.310
Sciences de la vie, architecture	-0.168		-0.120		-0.193		-0.199		-0.167		4.436
Santé, droit, sc sociale et enseignement	-0.275		-0.247		-0.281		-0.264		-0.240		1.103
Arts et culture	-0.255		-0.217		-0.192		-0.179		-0.163		0.518
Secteurs primaire et secondaire, métiers et transports	-0.032		-0.039		-0.100		-0.111		-0.110		0.270
Physique et génie	-0.558 **		-0.550 *		-0.568 **		-0.513 *		-0.505 *		5.570
mathématiques, informatique	-0.341		-0.373		-0.417		-0.388		-0.368		2.403
Ventes	-0.380		-0.367		-0.323		-0.355		-0.327		2.434
<i>Niveau de l'emploi avant (réf. abs. d'emploi) (q73ncr)</i>	<i>chi2=30,69***</i>		<i>chi2=30,69***</i>		<i>chi2=26,55***</i>		<i>chi2=28,51***</i>				<i>28,75***</i>
Niveau gestionnaire	0.076		0.146		0.324		0.310		0.345		3.764
Niveau universitaire	0.364 *		0.420 **		0.492 ***		0.490 ***		0.506 ***		11.223
Niveau collégial et technique	-0.115		-0.057		0.107		0.063		0.086		0.292
Niveau secondaire ou professionnel	-0.223		-0.158		-0.061		-0.072		-0.052		0.090
<i>Présence d'enfants</i>											
Points obtenus (NGEN_note)	-0.347		-0.361		-0.394		-0.360		-0.365		2.132
<i>Motivation</i>											
Points obtenus (MOTV_note)	-0.289		-0.261		-0.187		-0.241		-0.208		0.640
<i>Qualités personnelles</i>											
Points obtenus (QALP_note)	-0.043		0.034		0.041		0.370		0.294		0.608
<i>Liens avec le Québec (réf. aucun) (LIEQ_note)</i>	<i>chi2=7,25*</i>		<i>chi2=6,51*</i>		<i>chi2=6,18*</i>		<i>chi2=1,84</i>				<i>1,730</i>
Amis	-0.151		-0.118		-0.120		-0.101		-0.098		0.865
Parents	-0.321 **		-0.298 *		-0.293 *		-0.167		-0.162		1.716
<i>Séjours au Québec (réf. aucun) (SEJQ_note)</i>	<i>chi2=43,89***</i>		<i>chi2=39,16***</i>		<i>chi2=55,98***</i>		<i>chi2=27,65***</i>				<i>23,54***</i>
Autre séjour	0.535 ***		0.460 ***		0.561 ***		0.260 *		0.230 *		4.537
Pour travail ou études	0.565 ***		0.583 ***		0.711 ***		0.570 ***		0.534 ***		23.523
<i>Présence d'un conjoint (réf. non) (conjoint)</i>											
Oui (conjoint)	-0.109		-0.096		-0.027		0.002		0.012		0.005
<i>Catégorie de sélection (réf. P.E.M.P) (categ3)</i>	<i>chi2=8,66*</i>		<i>chi2=9,87**</i>		<i>chi2=10,87**</i>		<i>chi2=9,59***</i>				<i>8,76*</i>
P.D.Q	0.217		0.270 *		0.296 *		0.286 *		0.284 *		5.108
Autre (dérogation et emploi assuré)	0.353 **		0.352 **		0.367 **		0.340 *		0.314 *		5.198

(Suite page suivante)

**Tableau 12 (suite)**  
**Accès au premier emploi qualifié**

Variables	Bloc A		Bloc B		Bloc C		Bloc D		Bloc E		
	Coefficient	Sig.	Chi 2 Bloc E								
<i>Démarche pour un cours de français (réf. non)</i>											
Oui (recode de Q50F)			-0.378 **		-0.261 *		-0.206		-0.214		2.341
<i>Démarche pour un cours d'anglais (réf. non)</i>											
Oui (recode de Q50G)			-0.175		-0.205 *		-0.162		-0.172		2.789
<i>Démarche pour un autre cours (réf. non)</i>											
Oui (recode de Q50H)			-0.184		-0.209		-0.159		-0.152		0.672
<i>Démarche pour une équivalence de diplôme (réf. non)</i>											
Oui (recode de Q50I)			-0.099		-0.134		-0.102		-0.109		1.513
<i>Démarche pour l'obtention de documents officiels (réf. non)</i>											
Oui (recode de Q50B)			-0.127		-0.082		-0.061		-0.062		0.689
<i>Démarche auprès d'un organisme professionnel (réf. non)</i>											
Oui (recode de Q50E)			-0.069		-0.051		-0.052		-0.020		0.036
<i>Démarche pour un emploi (réf. non)</i>											
Oui (recode de Q50A)			0.210 **		0.214 **		0.204 **		0.213 **		7.896
<i>Suivre un cours d'anglais (réf. Non)</i>											
Oui (crs_ang)					0.139		0.128		0.146		0.360
<i>Avoir terminé un cours d'anglais (réf. non)</i>											
Oui (dip_crs_ang)					0.037		0.060		0.068		0.410
<i>Suivre un cours de français (réf. non)</i>											
Oui (crs_fr)					-0.823		-0.827		-0.818		2.190
<i>Avoir terminé un cours de français (réf. Non)</i>											
Oui (dip_crs_fr)					0.933 ***		0.989 ***		0.988 ***		16.646
<i>Suivre un autre type de formation (réf. Non)</i>											
Oui (crs_autre)					-0.213		-0.226		-0.204		1.166
<i>Avoir terminé un autre type de formation (réf. Non)</i>											
Oui (dip_crs_autre)					0.303 **		0.276 **		0.292 **		7.728
<i>Accepter un emploi sous-qualifié (réf. Non) (emploi)</i>											
Oui					-1.414 ***		-1.513 ***		-1.506 ***		145.444
<i>Région de provenance (réf. Eur. de l'ouest, E.-U.) (Provenance)</i>											
Maghreb											
Europe de l'Est et ex-URSS											
Asie de l'Est, Océanie											
Asie de l'Ouest et Moyen-Orient											
Amérique (sauf É.-U.)											
Afrique (sauf Maghreb)											
<i>Cycle économique long (fact1)</i>											
<i>Cycle économique moyen (fact2)</i>											
<i>Cycle économique court (fact3)</i>											
n	1367		1367		1367		1367				1367.0
Nombre d'événements	837		837		837		837				837.0
LR chi2 (87)	273,06***		303,95***		515,53***		565,1***				571,84***
Log de vraisemblance	-5548,9686		-5533,5239		-5427,7312		-5402,9444				-5399,6
Test log de vraisemblance A et B	30,89***										
Test log de vraisemblance B et C			211,59***								
Test log de vraisemblance C et D					49,57***						
Test log de vraisemblance D et E								6,74			

\*\*\* P<=.001 \*\* P<=.01 \* P<=.05

**Tableau 13**  
**Accès au premier emploi qualifié, effets différenciés selon les périodes**

Variables	De 0 à 6 mois		De 6 à 18 mois		Plus de 18 mois		Différence périodes 1-3	
	Coefficient	Sig	Coefficient	Sig	Coefficient	Sig	Chi 2	Chi 2
TP								
H0	-2.559 *		-4.083 **		-4.356 **		10,96*	1.920
<i>Sexe (réf. Homme)</i>								
Femme (sexe)			-0.113				1.440	
<i>Âge</i>								
(age)			-0.027				0.260	
<i>Âge au carré</i>								
(age2)			0.000				0.001	
<i>Connaissance de l'anglais</i>								
Points obtenus (ANGS_note)			0.922				2.890	
<i>Connaissance du français</i>								
Points obtenus (NGFR_note)			0.794				2.496	
<i>Connaissance du français par le conjoint</i>								
Points obtenus (Pts_fr_conjoint)			0.186				0.960	
<i>Niveau de bilinguisme</i>								
Points obtenus (bilinguisme)			-0.925				2.528	
<i>Domaine d'études (réf. Form tech. spécialisée) (q70r)</i>								
Form. Générale, art et autres			-0.488 **				25,25***	8.880
Gestion, administration et finances			-0.234					3.349
Sciences exactes (mathématiques, physique)			-0.287 *					4.244
Sciences appliquées (génie)			-0.162					2.220
Sciences de la santé			-0.637 **					6.656
Sciences humaines et sociales			-0.615 ***					17.640
<i>Niveau de scolarité (réf. 3<sup>e</sup> cycle) (SCOL_cat_note)</i>								
Scolarité inférieure au diplôme secondaire			-0.731				42,94***	3.764
Secondaire			-0.588 *					6.003
Post-secondaire			-0.909 ***					21.068
Premier cycle			-1.065 ***					34.223
Deuxième cycle			-0.992 ***					28.837
<i>Expérience de travail</i>								
Points obtenus (EXP_note)			0.126				0.624	
<i>Emploi projeté (réf. Serv. aux indiv., sécurité) (CNPproj_dom)</i>								
Finances et affaires			-0.434 *				15,040	4.000
Sciences de la vie, architecture			-0.227					0.810
Santé, droit, sc sociale et enseignement			-0.376					2.690
Arts et culture			-0.300					1.742
Secteurs primaire et secondaire, métiers et transports			-0.262					1.513
Physique et génie			-0.668 **					9.734
Mathématiques, informatique			-0.503 *					4.452
Ventes			-0.440 *					4.368
<i>Niveau de l'emploi avant (réf. abs. d'emploi) (q73ncr)</i>								
Niveau gestionnaire			0.410 *				33,94***	5.290
Niveau universitaire			0.592 ***					14.977
Niveau collégial et technique			0.132					0.672
Niveau secondaire ou professionnel			0.017					0.008
<i>Présence d'enfants</i>								
Points obtenus (NGEN_note)			-0.379				2.220	
<i>Motivation</i>								
Points obtenus (MOTV_note)			-0.216				0.689	
<i>Qualités personnelles</i>								
Points obtenus (QALP_note)			0.257				0.462	
<i>Liens avec le Québec (réf. aucun)</i>								
Amis			-0.096				2,050	0.810
Parents			-0.177					2.045
<i>Séjours au Québec (réf. aucun)</i>								
Autre séjour			0.170				27,52***	2.434
Pour travail ou études			0.571 ***					26.523
<i>Présence d'un conjoint (réf. non)</i>								
Oui (conjoint)			0.024				0.017	
<i>Catégorie de sélection (réf. P.E.M.P)</i>								
P.D.Q			0.339 **				11,26**	7.129
Autre (dérogation et emploi assuré)			0.347 *					6.101

(Suite page suivante)

**Tableau 13 (suite)**  
**Accès au premier emploi qualifié, effets différenciés selon les périodes**

Variables	De 0 à 6 mois		De 6 à 18 mois		Plus de 18 mois		Différence périodes 1-3	
	Coefficient	Sig	Coefficient	Sig	Coefficient	Sig	Chi 2	Chi 2
<i>Démarche pour un cours de français (réf. non)</i> Oui (recode de Q50F)			-0.268				3.610	
<i>Démarche pour un cours d'anglais (réf. non)</i> Oui (recode de Q50G)			-0.182				3.028	
<i>Démarche pour un autre cours (réf. non)</i> Oui (recode de Q50H)			-0.163				0.774	
<i>Démarche pour une équivalence de diplôme (réf. non)</i> Oui (recode de Q50I)			-0.114				1.638	
<i>Démarche pour l'obtention de documents officiels (réf. non)</i> Oui (recode de Q50B)			-0.097				1.638	
<i>Démarche auprès d'un organisme professionnel (réf. non)</i> Oui (recode de Q50E)			-0.014				0.017	
<i>Démarche pour un emploi (réf. non)</i> Oui (recode de Q50A)			0.245 ***				10.368	
<i>Suivre un cours d'anglais (réf. Non)</i> Oui (crs_ang)	-0.198		0.179		-0.244		0.620	0.000
<i>Avoir terminé un cours d'anglais (réf. non)</i> Oui (dip_crs_ang)	0.085		-0.175		0.285		1.370	0.110
<i>Suivre un cours de français (réf. non)</i> Oui (crs_fr)	-0.725		-12.382		-13.418		1.680	0.000
<i>Avoir terminé un cours de français (réf. Non)</i> Oui (dip_crs_fr)	0.881 ***		1.632 *		0.253		15,28**	0.340
<i>Suivre un autre type de formation (réf. Non)</i> Oui (crs_autre)	-0.644		-0.104		0.344		4.040	1.760
<i>Avoir terminé un autre type de formation (réf. Non)</i> Oui (dip_crs_autre)	0.211		0.424		0.387		6.250	0.080
<i>Accepter un emploi sous-qualifié (réf. Non) (emploi)</i> Oui	-1.766 ***		-1.184 ***		-0.447 **		34,47***	26,81***
<i>Région de provenance (réf. Eur. de l'ouest, É.-U.) (Provenance)</i>							84,18***	
Maghreb	-0.885 ***		-0.538 **		0.188		47,80***	11,67***
Europe de l'Est et ex-URSS	-0.729 ***		-0.612 *		0.494		21,99***	13,06***
Asie de l'Est, Océanie	-0.241		-1.572 ***		-0.431		11,18*	0.140
Asie de l'Ouest et Moyen-Orient	-1.009 ***		-0.693 *		-1.185		21,43***	0.070
Amérique (sauf É.-U.)	-0.527 *		-0.356		-0.930		6,630	0.360
Afrique (sauf Maghreb)	-0.400		-0.609		-0.457		5,780	0.010
<i>Cycle économique long</i> (fact1)			-0.688 ***				11.560	
<i>Cycle économique moyen</i> (fact2)			0.058				0.303	
<i>Cycle économique court</i> (fact3)			0.038				0.828	
n								1367.000
Nombre d'événements								837.000
Wald chi2(93)								14453,5***
Log de vraisemblance								-2151.256

\*\*\* P<=.001 \*\* P<=.01 \* P<=.05

=> Coefficients calculés pour l'ensemble de la période étudiée

## *Principaux résultats des caractéristiques étendues*

On remarque tout d'abord que l'ajout de chacun des blocs est significatif, hormis celui des cycles économiques. En d'autres termes, la préparation à l'immigration ajoute des éléments d'explication par rapport aux caractéristiques des immigrants (khi2 ajouté de 31), tout comme les gestes posés dans la société d'accueil (khi2 ajouté de 212) et les régions de provenance (khi2 ajouté de 50). Regardons plus particulièrement le modèle d'analyse du bloc E (tableau 13) car il s'agit du modèle le plus complet : il permet de vérifier l'effet des caractéristiques une fois tous les éléments contrôlés par ailleurs. Ce modèle rend compte de 24 % de la variation de la vitesse d'accès à un emploi qualifié (R2 de Cox et Snell). Par ordre d'importance, voici les caractéristiques les plus influentes sur le regain de statut (nous reviendrons plus loin sur la description de ces effets) : le fait d'accepter un emploi sous-qualifié (khi2 de 145), la région de provenance (khi2 de 46), le niveau de scolarité (khi2 de 32), le niveau de l'emploi obtenu avant immigration (khi2 de 29), les séjours préalables au Québec (khi2 de 24) et les domaines d'études (khi2 de 23). Les caractéristiques ayant un effet, mais cette fois de moindre importance, sont : le fait d'avoir terminé un cours de français (khi2 de 17), la catégorie de sélection (khi2 de 9), les démarches préalables pour trouver un emploi (khi2 de 8) et, enfin, le fait d'avoir terminé une formation autre qu'une formation en langue (khi2 de 8).

Aucun autre élément, une fois contrôlé par l'ensemble des caractéristiques, n'aura d'effet pour accélérer ou ralentir l'accès à un emploi de niveau équivalent ou supérieur à la scolarité. Nous pouvons conclure, entre autres choses, que contrairement aux attentes, le regain de statut n'est pas modulé par les périodes de croissance ou de ralentissement de l'économie.

Une fois contrôlé l'ensemble des caractéristiques des immigrants ou des processus de préparation ou d'établissement, la région de provenance détermine – c'est le deuxième facteur en importance – le regain de statut. Nous ne l'avons pas considéré dans les facteurs prémigratoires puisqu'elle reflète d'abord et avant tout l'acceptation des personnes dans la société d'accueil ou le degré

d'adaptation que les immigrants ont à y réaliser. Il ne s'agit pas là d'effets venant d'une composition différente des bassins fournisseurs ni des gestes différents d'établissement puisque ces distinctions sont précisément prises en compte par les autres variables du modèle. Les immigrants d'Europe de l'Ouest et des États-Unis sont ceux qui accéderont le plus rapidement à un emploi qualifié, par opposition à ceux de toute autre région du monde. Sommes-nous en présence de discrimination systématique face aux personnes qui ne sont pas originaires de ces régions ? Sommes-nous plutôt en présence d'une adaptation plus difficile au marché local ? Ce sont là les deux hypothèses d'explication. Nous y reviendrons avec le dernier modèle.

Le niveau d'études de troisième cycle facilite le regain de statut par rapport à tous les autres niveaux, sauf celui inférieur au secondaire. Les immigrants dont l'emploi prémigratoire était de niveau universitaire se sont requalifiés plus rapidement que ceux qui n'avaient eu aucun emploi avant d'immigrer. Les séjours préalables au Québec favorisent beaucoup le regain de statut. Ceci est surtout valable pour les séjours dans le cadre d'études ou de travail et reste vrai, mais dans une moindre mesure, pour les autres types de séjour. Sur le plan des domaines d'études, les formations techniques spécialisées (métiers manuels) sont celles qui offrent le plus d'avantages pour les immigrants.

Bien que moins importants, certains éléments de préparation et d'établissement ont favorisé le regain de statut. C'est le cas de la fin d'un cours de français, de la fin d'une autre formation qu'une formation en langue et de la recherche d'un emploi préalablement à l'arrivée.

En ce qui a trait aux éléments les plus défavorables nous retrouvons donc toutes les régions de provenance en comparaison de la catégorie de référence (Europe de l'Ouest et États-Unis), et surtout, l'Asie de l'Ouest et le Moyen-Orient, le Maghreb, et l'Asie de l'Est et l'Océanie. Les retards sont légèrement moins grands pour l'Amérique (hors É.-U.), l'Europe de l'Est et l'ex-URSS ou l'Afrique hors Maghreb. Pour les niveaux d'études les plus problématiques nous retrouvons les premier et deuxième cycles universitaires, le niveau post-secondaire, et le niveau secondaire. Les immigrants n'ayant pas occupé d'emploi avant l'arrivée au Qué-

bec auront plus de difficultés à retrouver leur niveau de compétence et ce, même contrôlé par le fait de poursuivre une formation au Québec.

Les études en sciences de la santé, en sciences humaines et sociales, la formation générale, en art ou autre, ou encore, en sciences exactes (mathématiques et physique) ralentissent le regain de statut de leur détenteur. Ceux qui ont été sélectionnés dans la catégorie de l'employabilité et de la mobilité professionnelle (programme PEMP) sont les plus lents à obtenir leur regain en comparaison des deux autres catégories.

Enfin, la caractéristique la plus désavantageuse de notre analyse est la prise d'un emploi déqualifiant, c'est-à-dire demandant une scolarité inférieure à celle du répondant : l'effet de ralentissement sur le regain de statut est considérable. Ceci étant dit, il faut avoir conscience que l'acceptation d'un emploi est une activité concurrente à la recherche d'un autre emploi. Le fait d'avoir un emploi permet aussi d'assurer un revenu en attendant une situation plus avantageuse. Nous reviendrons sur cet élément.

Comme nous l'avons vu, l'effet de la région de provenance peut s'expliquer essentiellement par deux grandes possibilités : un processus de discrimination ou un processus d'adaptation à la société d'accueil. Si l'effet d'une origine nationale est constant tout au long de la période étudiée, on pourra penser être en présence d'une discrimination puisque, si elle existe dans la société d'accueil, il n'y a pas de raison que son effet ne joue qu'à un moment spécifique de l'établissement. Au contraire, si son effet est présent en tout début d'établissement puis disparaît ou diminue de façon marquée, on pourra alors considérer la présence d'un processus d'acculturation, d'adaptation ou de contournement pour les personnes issues de ces origines.

Par l'intermédiaire d'une régression de survie exponentielle par morceaux<sup>27</sup>, nous avons divisé l'épisode de recherche d'un emploi de niveau équivalent

à celui de la scolarité en trois grandes périodes : les six premiers mois où les transitions apparaissent rapides, l'année qui suit (de six à dix-huit mois) où la courbe de survie montrait une inflexion, puis la période débutant à dix-huit mois. On obtient ainsi le dernier modèle (cf. tableau 13) où les coefficients sont présentés au sein des colonnes correspondant aux périodes pour les variables dont les effets fluctuent le temps (les régions de provenance et les gestes d'établissement) et, pour les autres variables, les coefficients ne sont présentés qu'une fois puisqu'ils ne varient pas d'un morceau de temps à l'autre (cf. les zones grises du tableau). On notera qu'il s'agit d'une seule régression, la présentation en colonne ne visant qu'à simplifier la lecture. Rappelons que, comme nous l'avons expliqué plus haut lors de l'examen de l'accès à un premier emploi, la catégorie de référence pour les régions de provenance est constituée de l'ensemble des répondants originaires de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis *sans distinction de période*<sup>28</sup>.

Ce qu'on y apprend de l'effet de la provenance renvoie à une situation très nette et à une série de situations équivoques.

L'ensemble composé du Maghreb et de l'Europe de l'Est et ex-URSS, connaît une différenciation marquée par rapport à l'Europe de l'Ouest et aux États-Unis de zéro à six mois et de six à dix-huit mois. Cependant, cette différenciation disparaît (devient statistiquement non significative) après dix-huit mois. Plus encore, comme on peut le voir à la dernière colonne du tableau 13, les coefficients après dix-huit mois sont aussi significativement différents de ceux de zéro à six mois : le changement est confirmé. L'effet de ces origines nationales est net et incontestablement lié à un processus d'acculturation, de socialisation ou de contournement puisqu'on est certain, à toutes fins utiles, qu'il disparaît avec le temps.

Les immigrants en provenance de l'Asie de l'Ouest et du Moyen-Orient présentent un profil

<sup>27</sup> Quelques précisions méthodologiques sur cette méthode sont présentées à la section 1.4.

<sup>28</sup> Voir l'encadré « L'effet des régions de provenance » plus haut.

d'évolution des effets à la fois semblable et différent. Semblable parce que les effets sont significatifs de zéro à six mois et de six à dix-huit mois et non significatifs par la suite. Différent parce que cette fois il n'y a pas de différence significative entre les coefficients de la période 0-6 mois et ceux à dix-huit mois et plus. La première affirmation porterait à croire qu'on est en présence d'un phénomène d'acculturation ou de contournement; la seconde, qu'on est en présence d'un phénomène de discrimination. L'approche par segmentation des effets au fil du temps ne permet donc pas de trancher la question pour ce groupe.

Il en va de même pour les immigrants en provenance de l'Asie de l'Est et de l'Océanie et de ceux de l'Amérique hors É.-U., avec pour seule différence que les coefficients ne sont pas significatifs à 0-6 mois (Asie de l'Est et Océanie) ou à six-dix-huit mois (Amérique hors É.-U.). On ne peut donc trancher la question.

Enfin, les immigrants issus de l'Afrique hors Maghreb n'apparaissent pas différenciés de ceux venant de l'Europe de l'Ouest et des États-unis à aucune période pendant leur établissement. Le coefficient était pourtant significatif (à un seuil de 0.05) dans le bloc E – c'est à dire sans distinction de périodes. Il est possible que la significativité statistique dans ces blocs ait été limitée et que l'accroissement du nombre de paramètres la fasse disparaître. Il faut à la fois retenir que ce groupe d'immigrants se voit effectivement différencié, mais qu'il ne nous est pas possible ici de distinguer comment cette différenciation évolue au fil de l'établissement.

La difficulté de distinguer les processus à l'œuvre pour la majeure partie des provenances permet en fait d'être encore plus confiant dans l'analyse faite pour les ressortissants du Maghreb, de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS. Ceux-ci vivent indubitablement un processus *temporaire* d'adaptation, d'acculturation, d'apprentissage des façons de faire ou de contournement qui prend fin, qui est réglé, après un an et demi de séjour.

En ce qui concerne les variables reflétant le processus d'établissement, il y a aussi un phénomène clair et un groupe de phénomènes moins certains.

Commençons par le phénomène clair. Le ralentissement de la requalification dû à l'acceptation d'un emploi de niveau inférieur diminue de manière importante d'une période à l'autre. L'effet d'accepter un emploi sous qualifié, par définition, ne pourra jamais être positif, mais la décroissance de son impact, confirmée par le test de différence entre les coefficients des périodes 0-6 mois et dix-huit mois et plus, permet d'affirmer que la prise d'expérience québécoise ou la capacité d'attendre et de chercher un meilleur emploi constitue un processus somme toute efficace, qui aide la requalification, tout en la retardant mais de moins en moins au fil du temps.

Les phénomènes moins certains sont constitués de l'évolution de l'effet d'avoir terminé un cours de français, effet qui disparaît après dix-huit mois mais dont on ne peut affirmer qu'il est différent de celui à 0-6 mois.

Pour terminer, on remarquera que ce dernier modèle vient nuancer ce que nous disions de l'effet de la fin d'un cours dans un autre type de formation et de l'impact des séjours autre que pour des études ou du travail : ces deux éléments ne restent pas significatifs.

## SECTION 4 - LA PERTE DU STATUT QUALIFIÉ

### 4. La déqualification après la qualification

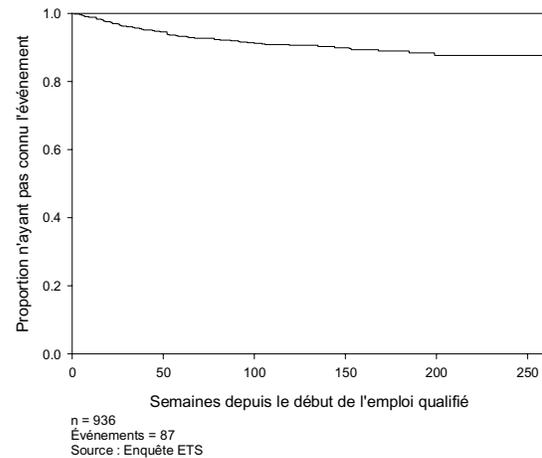
#### a) Définition

L'analyse de la perte de la qualification après y avoir eu accès au Québec vient compléter la description du processus de regain de statut. En étudiant la perte de la qualification on pourra voir si le regain de statut est une condition stable ou non. En d'autres termes, lorsqu'il y a eu regain de niveau de qualification, sommes-nous en présence d'un phénomène, ce qui est souhaitable, qui s'avère permanent ou, au contraire, qui ne s'avère qu'éphémère. Dans ce dernier cas, on comprendra que l'étude de la qualification a peu de sens puisqu'on ne serait pas en présence d'un établissement qui se construit, mais plutôt d'une série « d'accidents ». On note que le critère de perte de qualification utilisé ici consiste en l'acceptation d'un emploi de plus faible niveau, après avoir occupé un emploi correspondant à son niveau de compétence. En d'autres termes, on étudie la confirmation de la déqualification de sorte qu'un immigrant qui perd son emploi ou connaît une ou des périodes de chômage ne sera considéré « déqualifié » que s'il obtient un nouvel emploi de niveau moindre. Les mêmes conditions s'appliquent à cette analyse que celles du regain de statut selon la scolarité avec, en plus, la condition d'avoir au préalable obtenu un statut d'emploi équivalent au niveau de scolarité.

#### b) Description

La Figure 7 décrit la probabilité de connaître l'événement au fil de la résidence, une fois la requalification atteinte.

Figure 7  
Déqualification après qualification



Comme la courbe le représente, il semble que le regain de statut s'inscrive dans un processus qui tend à le rendre irréversible. La probabilité de voir se confirmer la déqualification est surtout présente, bien que faiblement, dans la première année qui suit le début du premier emploi qualifié. On peut projeter que cette probabilité d'avoir perdu son équivalence cinq ans après le début de l'emploi qualifié est de 12,2 %.

#### c) Le potentiel prédictif de la grille de sélection

#### Table de régression

Le Tableau 14 présente l'effet des caractéristiques de la grille de sélection<sup>29</sup> sur la variable dépendante.

<sup>29</sup> L'analyse comprend 860 répondants sur 1541. Pour faire partie des répondants il fallait avoir vécu l'événement de requalification selon le niveau de scolarité, tout rang d'emploi considéré. Le regain de statut avait été atteint par 860 personnes.

**Tableau 14**  
**Accès à un emploi déqualifié à la suite d'une qualification, variables de la grille**

Variables	Coefficient	Sig	Chi2
<i>Niveau d'anglais</i>			
Points obtenus (ANGS_note)	0,013		0,001
<i>Niveau de français</i>			
Points obtenus (NGFR_note)	-0,817		1,613
<i>Âge</i>			
Points obtenus (NGAG_note)	-0,435		0,846
<i>Scolarité (réf. 3<sup>e</sup> cycle) (SCOL_cat_note)</i>			
Scolarité inférieure au diplôme secondaire	-43,666		4,470
Secondaire	0,619		0,000
Post-secondaire non-universitaire	-0,245		0,640
Premier cycle	-0,245		0,144
Deuxième cycle	0,323		0,270
Deuxième cycle	0,325		0,270
<i>Études post-secondaires en français (réf. non)</i>			
Oui (POST_note)	0,248		0,410
<i>Formation privilégiée (réf. non)</i>			
Oui (PRIV_note)	0,729 *		4,666
<i>Deuxième spécialité</i>			
Points obtenus (SPEC_note)	-0,297		0,723
<i>Expérience</i>			
Points obtenus (EXP_note)	0,493		1,188
<i>Emploi projeté (réf. mathématiques, informatique) (CNPproj_dom)</i>			
Finances et affaires	2,394 ***		23,56**
Sciences de la vie, architecture	2,037 **		14,063
Santé, droit, sc sociale et enseignement	0,821		7,840
Arts et culture	2,400 ***		1,232
Service aux individus et sécurité	0,568		13,104
Secteur primaire et secondaire, métiers et transports	1,582 *		0,230
Physique et génie	0,954		6,200
Ventes	2,257 ***		3,204
Ventes	2,257 ***		13,764
<i>Motivation</i>			
Points obtenus (MOTV_note)	0,741		0,740
<i>Qualités personnelles</i>			
Points obtenus (QALP_note)	-0,375		0,090
<i>Connaissance du Québec</i>			
Points obtenus (CONQ_note)	-0,201		0,336
<i>Liens avec le Québec (réf. Non) (LIEQ_note)</i>			
Amis	-0,140		0,330
Parents	-0,227		0,168
Parents	-0,227		0,325
<i>Séjour au Québec (réf. Non) (SEJQ_note)</i>			
Séjour autre	0,020		0,070
Étude ou travail	-0,074		0,005
Étude ou travail	-0,074		0,040
<i>Enfants</i>			
Points obtenus (NGEN_note)	-1,453		2,341
<i>Niveau de français du conjoint</i>			
Points obtenus (0 si pas de conjoint) (FRAC_R_note)	0,060		0,010
<i>Présence d'un conjoint (réf. non)</i>			
Oui (conjoint)	-0,026		0,003
<i>Catégorie de sélection (réf. P.E.M.P)</i>			
P.D.Q	0,295		3,910
P.D.Q	0,295		0,640
Autre (emploi assuré et dérogation)	-0,848		2,560
<hr/>			
n			860,000
Nombre d'événements			79,000
Log de vraisemblance			-490,370
R2 Cox et Snell / LR chi2(32)	0,050		47,81*

\*\*\* P<=.001 \*\* P<=.01 \* P<=.05

## 42 Un emploi correspondant à ses compétences ?

*Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*

## *Principaux résultats de la grille de sélection*

Cette régression explique seulement 5 % de la perte de la qualification après l'avoir acquise. Très peu d'éléments permettent de la prédire et le modèle a une très faible part explicative (khi2 de 47,8). Une variable, à elle seule, explique la quasi-totalité du modèle, soit le domaine de l'emploi projeté (23,6); une deuxième variable a un effet dans le modèle : la formation privilégiée (4,7). Aucun autre élément de la grille de sélection ne permet de prédire une instabilité sur le plan du regain de statut; celle-ci apparaît presque aléatoire par rapport aux éléments mesurés par la grille.

En comparaison avec la catégorie de référence qui est cette fois les mathématiques et l'informatique, les domaines d'emploi projeté des finances et des affaires, des arts et de la culture, des ventes, des sciences de la vie et de l'architecture, ainsi que des secteurs primaire et secondaire, sont les catégories qui perdront le plus rapidement leur regain de statut. De plus, les répondants ayant obtenu des points pour une formation privilégiée ont été davantage portés à perdre leur requalification.

### *d) Le potentiel prédictif pour l'ensemble des caractéristiques*

#### **Table de régression**

Le Tableau 15 correspond aux résultats de l'analyse de survie contrôlée par les cinq blocs de facteurs<sup>30</sup>.

---

<sup>30</sup> 837 répondants sur un total 1541 sont considérés dans cette analyse. Les répondants n'ayant pas regagné leur statut ne font pas partie de la population. Les autres valeurs manquantes sont dues aux variables du modèle.

**Tableau 15**  
**Accès à un emploi déqualifié à la suite d'une qualification**

Variables	Bloc A		Bloc B		Bloc C		Bloc D		Bloc E		Chi 2 Bloc E
	Coefficient	Sig.									
Sexe (réf. Homme)											
Femme (sexe)	0.285		0.313		0.317		0.353		0.317		1.124
Âge											
(age)	0.056		0.000		-0.020		-0.067		-0.068		0.116
Âge au carré											
(age2)	-0.001		0.000		0.000		0.001		0.001		0.090
Connaissance de l'anglais											
Points obtenus (ANGS_note)	0.410		0.348		0.436		0.184		-0.031		0.000
Connaissance du français											
Points obtenus (NGFR_note)	-0.493		-0.472		-0.562		-0.522		-0.748		0.185
Connaissance du français par le conjoint											
Points obtenus (Pts_fr_conjoint)	0.349		0.590		0.574		0.770		0.766		1.020
Niveau de bilinguisme											
Points obtenus (bilinguisme)	-0.657		-0.741		-0.815		-0.501		-0.136		0.005
Domaine d'études (réf. Form. te ch. spécialisée) (q70r)											
Formation générale, art et autres	chi2=11,91		chi2=12,19*		chi2=12,84*		chi2=12,58*				12,89*
Gestion, administration et finances	-0.504		-0.516		-0.559		-0.482		-0.510		1.000
Sciences exactes (mathématiques, physique)	-0.403		-0.577		-0.620		-0.695		-0.739		3.610
Sciences appliquées (génie)	-0.928		-1.104 *		-1.117 *		-1.049		-1.051 *		3.842
Sciences de la santé	-1.219 **		-1.208 **		-1.251 **		-1.246 **		-1.271 **		7.673
Sciences humaines et sociales	-36.977 *		-46.226 *		-39.292 *		-46.413 *		-46.443 *		0.000
	-1.432 *		-1.472 *		-1.503 **		-1.467 *		-1.473 *		6.250
Niveau de scolarité (réf. 3 <sup>e</sup> cycle) (SCOL_cat_note)											
Scolarité inférieure au diplôme secondaire	chi2=5,49		chi2=4,87		chi2=4,90		chi2=4,06				4,470
Secondaire	-36.172		-44.224		-38.118		-44.175		-44.112		0.000
Post-secondaire	-0.389		-0.267		-0.088		-0.020		-0.089		0.008
Premier cycle	-0.609		-0.590		-0.447		-0.228		-0.281		0.102
Deuxième cycle	0.160		0.128		0.274		0.382		0.368		0.203
Expérience de travail											
Points obtenus (EXP_note)	1.031		1.030		1.053		1.283 *		1.310 *		5.290
Emploi projeté (réf. mathématiques, info) (CNPproj_dom)											
Finances et affaires	chi2=13,93		chi2=15,76*		chi2=15,44		chi2=15,81*				15,67*
Sciences de la vie, architecture	1.870 **		2.195 ***		2.174 ***		2.183 ***		2.157 ***		10.693
Santé, droit, sc sociale et enseignement	1.930 *		2.008 *		2.010 *		1.919 *		1.900 *		5.336
Arts et culture	0.656		0.923		0.970		0.775		0.702 *		0.774
Services aux indiv., sécurité	1.687 *		1.721 *		1.744 *		1.637 *		1.637 *		5.476
Sec., primaire et secondaire, métiers et transports	0.171		0.331		0.346		0.443		0.473		0.160
Physique et génie	1.183		1.140		1.102		1.140		1.130		2.756
Ventes	1.205 *		1.252 *		1.249 *		1.112		1.109		3.725
	1.513 *		1.765 **		1.823 **		1.880 **		1.840 *		8.526
Niveau de l'emploi avant (réf. abs. d'emploi) (q73ncr)											
Niveau gestionnaire	chi2=8,76		chi2=9,60*		chi2=8,79		chi2=9,15				9,370
Niveau universitaire	-0.161		-0.096		-0.105		-0.105		-0.108		0.040
Niveau collégial et technique	-0.404		-0.347		-0.334		-0.317		-0.349		0.563
Niveau secondaire ou professionnel	-0.783		-0.735		-0.653		-0.665		-0.681		1.613
	0.330		0.490		0.513		0.549		0.542		1.082
Présence d'enfants											
Points obtenus (NGEN_note)	-1.412		-1.437		-1.409		-1.461		-1.493		2.341
Motivation											
Points obtenus (MOTV_note)	0.268		0.418		0.370		0.228		0.224		0.058
Qualités personnelles											
Points obtenus (QALP_note)	-0.066		-0.055		-0.074		-0.083		-0.051		0.002
Liens avec le Québec (réf. aucun) (LIEQ_note)											
Amis	chi2=0,13		chi2=0,38		chi2=0,60		chi2=1,54				1,490
Parents	-0.080		-0.144		-0.098		-0.098		-0.102		0.084
	-0.147		-0.256		-0.301		-0.476		-0.472		1.166
Séjours au Québec (réf. aucun) (SEJQ_note)											
Autre séjour	chi2=0,29		chi2=0,23		chi2=0,16		chi2=0,09				0,020
Pour travail ou études	0.017		-0.117		-0.121		-0.031		0.020		0.004
	-0.164		-0.147		-0.089		-0.114		-0.042		0.012
Présence d'un conjoint (réf. non) (conjoint)											
Oui (conjoint)	-0.290		-0.470		-0.428		-0.535		-0.549		0.672
Catégorie de sélection (réf. P.E.M.P) (categ3)											
P.D.Q	chi2=3,19		chi2=3,41		chi2=3,17		chi2=2,85				2,180
Autre (dérogation et emploi assuré)	0.267		0.361		0.394		0.402		0.378		0.828
	-0.776		-0.755		-0.696		-0.651		-0.546		1.020

(Suite page suivante)

**Tableau 15 (suite)**  
**Accès à un emploi déqualifié à la suite d'une qualification**

Variables	Bloc A		Bloc B		Bloc C		Bloc D		Bloc E		
	Coefficient	Sig.	Chi 2								
Démarche pour un cours de français (réf. non) Oui (recode de C50F)			0.075		0.161		0.075		0.107		0.053
Démarche pour un cours d'anglais (réf. non) Oui (recode de C50G)			-0.324		-0.335		-0.369		-0.368		0.865
Démarche pour un autre cours (réf. non) Oui (recode de C50H)			-0.177		-0.134		-0.159		-0.160		0.063
Démarche pour une équivalence de diplôme (réf. non) Oui (recode de C50I)			0.464		0.465		0.441		0.490		2.993
Démarche pour l'obtention de documents officiels (réf. non) Oui (recode de C50B)			-0.100		-0.129		-0.098		-0.102		0.152
Démarche auprès d'un organisme professionnel (réf. non) Oui (recode de C50E)			-0.171		-0.178		-0.125		-0.201		0.325
Démarche pour un emploi (réf. non) Oui (recode de C50A)			0.775 **		0.775 **		0.783 **		0.751 **		8.180
Être en cours d'anglais (réf. Non) Oui (crs_ang)					0.452		0.519		0.474		0.462
Avoir terminé un cours d'anglais (réf. non) Oui (dip_crs_ang)					-0.062		-0.078		-0.097		0.053
Être en cours de français (réf. Non) Oui (crs_fr)					-0.449		-0.517		-0.501		0.123
Avoir terminé un cours de français (réf. Non) Oui (dip_crs_fr)					0.773		0.734		0.712		0.436
Être dans un autre type de formation (réf. Non) Oui (crs_autre)					0.065		0.037		-0.069		0.017
Avoir terminé un autre type de formation (réf. Non) Oui (dip_crs_autre)					-0.373		-0.409		-0.459		1.988
Région de provenance (réf. Eur. de l'ouest, E.-U.) (Provenance)							chi2=9,10				8.540
Maghreb							-0.030		-0.057		0.020
Europe de l'Est et ex-URSS							0.215		0.207		0.130
Asie de l'Est, Océanie							0.509		0.454		0.423
Asie de l'Ouest et Moyen-Orient							1.082		0.968		2.624
Amérique (sauf É.-U.)							0.314		0.272		0.203
Afrique (sauf Maghreb)							1.287 *		1.289 *		5.382
Cycle économique long (fact1)									0.001		0.000
Cycle économique moyen (fact2)									0.615		2.993
Cycle économique court (fact3)									0.014		0.010
n	837		837		837		837				837.000
Nombre d'événements	76		76		76		76				76.000
LR chi2 (87)	66,39**		79,48**		84,23**		92,29**				96,55**
Log de vraisemblance	-459.58676		-453.03926		-450.66812		-446.63561				-444.504
Test log de vraisemblance A et B			13,09*								
Test log de vraisemblance B et C					4,74						
Test log de vraisemblance C et D							8,07				
Test log de vraisemblance D et E									4,26		

\*\*\* P<=.001 \*\* P<=.01 \* P<=.05

## *Principaux résultats des caractéristiques étendues*

De toute évidence, avec un khi2 de 96,6 pour le bloc E, les facteurs explicatifs cernent de manière peu adéquate l'événement étudié. Néanmoins, le modèle reste significatif. Cette régression explique seulement 11 % de la perte de la qualification après l'avoir acquise. Aucune variable n'est significative dans le bloc des caractéristiques individuelles<sup>31</sup>. Avec l'ajout des démarches préalables, plusieurs variables deviennent significatives : l'emploi projeté (khi2 de 15,8), le domaine d'études (khi2 de 12,2) et les démarches pour la recherche d'un emploi avant d'immigrer (khi2 de 9,1).

Les immigrants qui perdront le moins rapidement leur qualification sont ceux ayant étudié en sciences humaines et sociales, en sciences appliquées (génie), et en sciences exactes (mathématiques et physique), par rapport à ceux ayant étudié en formation technique spécialisée (métiers manuels). Néanmoins les personnes dans le domaine des sciences de la santé ne sont pas suffisamment nombreuses à vivre l'événement pour statuer sur leur situation<sup>32</sup>. En regard des domaines d'emploi projeté ce sont ceux des finances et des affaires, des sciences de la vie et de l'architecture, des arts et de la culture, de la physique et du génie, ainsi que des ventes qui sont plus rapides à perdre leur statut regagné en comparaison de la catégorie de référence.

Les immigrants ayant fait des démarches préalables à leur migration pour trouver un emploi font aussi partie de ceux qui vivront l'événement plus rapidement. Pourtant, cette caractéristique avait pour effet d'accélérer le regain de statut. Aucun autre facteur n'a d'effet significatif une fois contrôlé pour l'ensemble des blocs, pas même la région de provenance.

Le regroupement des blocs permettant de statuer sur l'importance des caractéristiques indivi-

duelles, des processus d'établissement et des effets de la société d'accueil nous donne un portrait final de la situation. L'essentiel de l'explication est due aux caractéristiques individuelles (khi2 de 63,7), ainsi qu'à une part minimale, et surtout non significative, pour les processus d'établissement (khi2 de 4,9) et les effets de la société d'accueil (khi2 de 13,2).

Comme la déqualification subséquente à l'obtention d'un premier emploi de niveau de complexité équivalent à sa scolarité est un phénomène rare et peu déterminé, cela conforte l'idée que l'accès à un premier emploi qualifiant est véritablement marquant dans l'établissement professionnel des nouveaux immigrants et les déterminants que nous en avons décrits en sont d'autant plus fondamentaux.

---

<sup>31</sup> Les variables « domaine d'études » et « emploi projeté » ne sont significatives que localement et non globalement.

<sup>32</sup> Le coefficient très élevé (plus de 40) n'est pas représentatif étant donné une marge d'erreur trop grande due au faible nombre de cas dans la catégorie.

## SECTION 5 - DISCUSSION

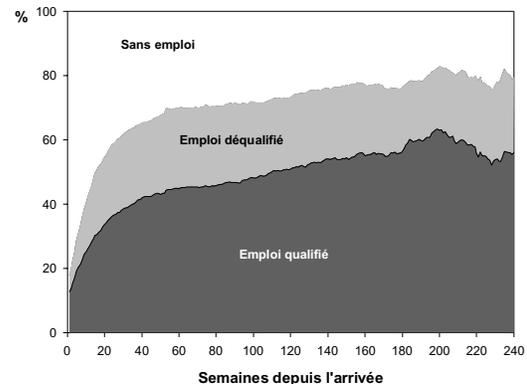
### 5.1 Qu'avons-nous appris au terme de cette analyse ?

Rappelons notre question centrale : à quel niveau et avec quelle rapidité les compétences scolaires des immigrants sont-elles utilisées sur le marché du travail québécois ? Étant donné l'absence d'études dans la littérature mondiale sur les processus de requalification au fil du temps, nous avons dû explorer les dimensions de base de la question afin de mieux la saisir. Désormais, le phénomène de la requalification des immigrants sélectionnés comme travailleurs est documenté de manière plus spécifique.

En premier lieu, nous avons constaté que la requalification n'est pas instantanée, mais qu'elle se produit au fil de l'établissement. Plus de 91 % des travailleurs sélectionnés vont accéder au marché du travail dans les premiers cinq ans. À ce moment, on estime que 68,7 % de l'ensemble des travailleurs sélectionnés auront au moins atteint un premier emploi correspondant à leur niveau de scolarité. Plus encore, une fois un emploi de ce niveau atteint, il y a très peu de chances (12,2 %) de passer à un emploi de niveau inférieur.

La résultante de ces mouvements est présentée à la Figure 8 où la distribution des répondants selon leur statut d'emploi et la qualité de celui-ci est présentée pour chaque semaine depuis leur arrivée<sup>33</sup>, indépendamment du rang de l'emploi qu'ils occupent à chaque moment. On y constate une croissance au fil du temps de la proportion des personnes qui occupent un emploi qualifié, propor-

Figure 8  
Qualification de l'emploi



tion qui atteint un maximum de 63 % à la semaine 200 (la suite est plus aléatoire, voir la note précédente) et, concurrentement, une décroissance de la proportion des personnes sans emploi et des personnes occupant un emploi de niveau inférieur à leur niveau de compétence scolaire.

Doit-on qualifier ce taux de requalification comme étant bon ou, au contraire, comme étant trop faible ? On ne peut donner de réponse définitive. Comme on a affaire à des immigrants de la catégorie des travailleurs sélectionnés, on pourrait s'attendre, dans l'absolu, à ce qu'ils trouvent tous, à terme, un emploi correspondant à leur niveau. Mais cela soulève les deux questions suivantes : que pouvons-nous entendre par l'expression *à terme* et combien de temps serait-il « normal » d'attendre ? Quel est le niveau d'utilisation par le marché local des compétences, que les travailleurs soient immi-

<sup>33</sup> On notera que la taille de l'échantillon sous observation va en décroissant au fil du temps puisque les répondants avaient des durées variables de résidence au Québec au moment de l'entrevue. Alors qu'il y a 1538 personnes sous observation au départ, l'effectif fond graduellement par la suite. À la 100<sup>e</sup> semaine, il en reste 1385, à la 150<sup>e</sup> 764, à la 200<sup>e</sup> 290, et à la 240<sup>e</sup>, il n'y a plus que 69 personnes encore sous observation. L'imprécision liée aux tailles de l'échantillon de plus en plus petites peut être responsable des fluctuations observées dans le graphique après 200 semaines de séjour. Une autre source possible de cette fluctuation est que plus le temps sous observation est long, plus on a affaire à un groupe d'arrivée très spécifique puisque l'enquête est rétrospective.

grants ou non ? Ces deux questions n'ont elles même pas de réponse par manque d'études équivalentes sur la vitesse et le taux de transformation du niveau scolaire en niveau d'emploi pour la population générale. Étalon tout relatif, on peut se tourner vers la performance prémigratoire de l'échantillon; on obtient alors un taux d'équivalence études-emploi très voisin de celui obtenu au Québec et on pourrait conclure qu'il n'y a pas, relativement à cet étalon, sous-utilisation majeure des compétences. Mais il faut alors rappeler que la situation prémigratoire n'est pas une bonne référence puisque la difficulté pour un répondant de trouver à l'étranger un emploi correspondant à ses compétences pourrait être la raison même de la migration : la migration n'aurait alors, globalement, servi à rien, et il faudrait alors conclure qu'il y a, au moins du point de vue des sujets, sous-utilisation majeure des compétences.

Il y a cependant une toute autre façon de considérer la question. Plutôt que de faire un débat sur le niveau du taux de correspondance études-emploi comme nous venons de l'évoquer, on peut plutôt considérer les facteurs qui sont responsables de l'accélération ou du ralentissement de cette correspondance.

Si ces facteurs relèvent seulement *d'éléments normaux et socialement acceptés* de différenciation sur le marché du travail – le niveau et le domaine d'études, l'emploi projeté, l'expérience de travail à l'étranger, la connaissance des langues, les cours suivis au Québec, etc. – on pourra penser que si on n'a pas atteint un meilleur taux d'adéquation c'est à cause de l'équilibre offre-demande sur ce marché, que certaines offres de la force de travail ne cor-

respondent pas à la demande du marché. Dans ce cas, on serait en présence du meilleur taux d'adéquation que l'on puisse atteindre vu l'état du marché à un moment spécifique. On pourrait néanmoins, bien sûr, souhaiter une embellie du marché pour améliorer le niveau... mais cela relève d'une toute autre logique.

Si les facteurs qui sont responsables de l'accélération ou du ralentissement de cette correspondance devaient aussi comprendre *des éléments socialement inacceptables* de différenciation – âge, sexe, région de provenance – alors, peu importe le taux atteint, on serait en présence d'une sous-utilisation inacceptable<sup>34</sup> des compétences par le marché du travail québécois.

Enfin, un troisième groupe de facteurs ne permet pas de porter un jugement sur l'adéquation entre le niveau d'études et le niveau de compétence exigé pour l'emploi, mais permet de saisir la complexité de l'entrée dans un nouveau marché du travail. Sont à ranger dans ce groupe des variables comme la connaissance du Québec, le fait d'avoir des liens avec le Québec, celui d'avoir séjourné au Québec, etc. Qu'ils influencent ou non l'accès à des emplois qualifiés, on ne peut déduire de leur effet que le taux de qualification est acceptable ou non; ce sont des éléments du processus, mais sans *valeur normative* comme les deux autres groupes de variables.

Pour simplifier le retour sur l'ensemble des analyses dans cette perspective, nous présentons dans les trois pages qui suivent une version dépouillée<sup>35</sup> de toutes les régressions présentées en détail plus haut (Tableaux 16 et 17).

---

<sup>34</sup> L'âge pose en partie problème dans ce type de raisonnement. Il est inacceptable de discriminer selon l'âge sur le marché du travail. Par ailleurs, on sait que les plus jeunes sont usuellement plus adaptables sur le marché du travail et que si c'est cette dimension de l'âge qui est à l'œuvre, cette différenciation est acceptable. Enfin, la grille de sélection des travailleurs sélectionnés donne le maximum de points pour l'âge aux 23-30 ans, pour des raisons, peut-on penser, liées tant à l'adaptabilité qu'à la démographie. Comme dans nos analyses l'âge n'a pas d'effet *ceteris paribus*, le problème de son interprétation n'aura pas à être réglé ici.

<sup>35</sup> ® Catégorie de référence; '+' : favorise; '-' : désavantage; '0' : n'est pas distinct de la catégorie de référence. L Il existe un effet local (entre les catégories de la variable) mais pas d'effet global. Zone grise : l'effet de la variable joue toujours significativement dans le même sens.

**Tableau 16**  
**Synthèse des analyses sur la grille de sélection**

Variables	Accès à l'emploi	Accès à l'emploi qualifié	Déqualification suite à une qualification
<i>Bon niveau d'anglais</i>	+	0	0
<i>Bon niveau de français</i>	+	0	0
<i>Plus de points pour l'âge</i>	0	+	0
<i>Niveau de scolarité</i>			
Scolarité inférieure au diplôme secondaire	-	0	0
Secondaire	-	0	0
Post-secondaire non-universitaire	-	-	0
Premier cycle	-	-	0
Deuxième cycle	-	-	0
Troisième cycle	+ <sup>®</sup>	+ <sup>®</sup>	0 <sup>®</sup>
<i>Études post-secondaires en français</i>	0	+	0
<i>Avoir une formation privilégiée</i>	0	+	+
<i>Avoir une deuxième spécialité</i>	0	0	0
<i>L'expérience</i>	0	0	0
<i>Domaine d'emploi projeté</i>			
Services aux individus et sécurité	+ <sup>®</sup>	+ <sup>®</sup>	0
Finances et affaires	-	-	+
Sciences de la vie, architecture	-	0	+
Santé, droit, sciences sociales et enseignement	-	0	0
Arts et culture	-	0	+
Secteurs primaire et secondaire, etc.	-	0	0
Physique et génie	-	-	0
Mathématiques, informatique	0	0	- <sup>®</sup>
Ventes	-	0	+
<i>Être motivé</i>	0	0	0
<i>Avoir des qualités personnelles</i>	0	0	0
<i>Connaître le Québec</i>	-	0	0
<i>Avoir des liens avec le Québec</i>			
Aucun	0 <sup>®</sup>	+ <sup>®</sup>	0 <sup>®</sup>
Amis	0	0	0
Parents	0	-	0
<i>Avoir séjourné au Québec</i>			
Non	- <sup>®</sup>	- <sup>®</sup>	0 <sup>®</sup>
Séjour autre	+	+	0
Études ou travail	+	+	0
<i>Avoir des enfants</i>	0	0	0
<i>Bon niveau de français du conjoint</i>	0	0	0
<i>Avoir un conjoint</i>	0	0	0
<i>Catégorie de sélection</i>			
P.E.M.P	- <sup>®</sup>	- <sup>®</sup>	0 <sup>®</sup>
P.D.Q	0	+	0
Autre (emploi assuré et dérogation)	+	+	0
n	1369	1402	860
Nombre d'événements	1211	860	79
LR chi2(32)	191	241	48

® Catégorie de référence; '+': favorise; '-': désavantage; '0': n'est pas distinct de la catégorie de référence.  
 Zone grise : l'effet de la variable joue toujours significativement dans le même sens

**Tableau 17**  
**Synthèse des analyses sur l'ensemble des caractéristiques**

Variables	Accès à l'emploi	Accès à l'emploi qualifié	Déqualification suite à une qualification
<i>Etre un homme</i>	0	0	0
<i>Être plus âgé</i>	0	0	0
<i>Être plus âgé (fonction quadratique)</i>	0	0	0
<i>Un bon niveau d'anglais</i>	0	0	0
<i>Un bon niveau de français</i>	0	0	0
<i>Un bon niveau de français pour le conjoint</i>	0	0	0
<i>Un bon niveau de bilinguisme</i>	0	0	0
<i>Domaine d'étude</i>			
Formation technique spécialisée	+®	+®	+®
Formation générale, art et autres	-	-	0
Gestion, administration et finances	0	0	0
Sciences exactes (maths, physique)	-	-	-
Sciences appliquées (génie)	0	0	-
Sciences de la santé	-	-	0
Sciences humaines et sociales	-	-	-
<i>Niveau de scolarité</i>			
Troisième cycle	+®	+®	0®
Deuxième cycle	-	-	0
Premier cycle	-	-	0
Post-secondaire	-	-	0
Secondaire	-	-	0
Scolarité inférieure au diplôme secondaire	-	0	0
<i>Une plus grande expérience de travail</i>	0	0	+
<i>Emploi projeté</i>			
L	L	L	L
Services aux individus, sécurité	+®	+®	0
Finances et affaires	0	0	+
Sciences de la vie, architecture	-	0	+
Santé, droit, sciences sociales et enseignement	-	0	0
Arts et culture	0	0	+
Secteurs primaire et secondaire, métiers et transports	-	0	0
Physique et génie	-	-	0
Mathématiques, informatique	0	0	-®
Ventes	0	0	+
<i>Niveau de l'emploi avant</i>			
Niveau gestionnaire	+	0	0
Niveau universitaire	+	+	0
Niveau collégial et technique	0	0	0
Niveau secondaire ou professionnel	0	0	0
Absence d'emploi	-®	-®	0®
<i>Présence d'enfants</i>	0	0	0
<i>Être motivé</i>	0	0	0
<i>Avoir des qualités personnelles</i>	0	0	0
<i>Avoir des liens avec le Québec</i>			
Aucun	0®	0®	0®
Amis	0	0	0
Parents	0	0	0
<i>Avoir séjourné au Québec</i>			
Aucun séjour	-®	-®	0®
Autre séjour	0	+	0
Pour travail ou études	+	+	0
<i>Présence d'un conjoint</i>	0	0	0
<i>Catégorie de sélection</i>			
P.E.M.P	0®	-®	0®
P.D.Q	0	+	0
Autre (emploi assuré et dérogation)	0	+	0

(Suite page suivante)

Tableau 17 (suite)  
Synthèse des analyses sur l'ensemble des caractéristiques

Variables de la grille de sélection	Vitesse d'accès à l'emploi	Accès à l'emploi qualifié	Déqualification suite à une qualification
Démarche pour un cours de français	0	0	0
Démarche pour un cours d'anglais	0	0	0
Démarche pour un autre cours	0	0	0
Démarche pour une équivalence de diplôme	0	0	0
Démarche pour l'obtention de documents officiels	0	0	0
Démarche auprès d'un organisme professionnel	0	0	0
Démarche pour un emploi	0	+	+
Suivre un cours d'anglais	0	0	0
Avoir terminé un cours d'anglais	0	0	0
Suivre un cours de français	0	0	0
Avoir terminé un cours de français	+	+	0
Suivre un autre type de formation	-	0	0
Avoir terminé un autre type de formation	0	+	0
Prendre un emploi inférieur	s/o	-	s/o
Région de provenance			L
Europe de l'ouest, États-Unis	+®	+®	-®
Maghreb	-	-	0
Europe de l'Est et ex-URSS	-	-	0
Asie de l'Est, Océanie	-	-	0
Asie de l'Ouest et Moyen-Orient	-	-	0
Amérique (sauf É.-U.)	0	-	0
Afrique (sauf Maghreb)	-	-	+
Cycle économique long (positif)	0	0	0
Cycle économique moyen (positif)	0	0	0
Cycle économique court (positif)	+	0	0
n	1369	1367	837
Nombre d'événements	1211	837	76
Chi2 du logarithme de vraisemblance	386,01	571,84	96,55

® Catégorie de référence; '+' : favorise; '-' : désavantage; '0' : n'est pas distinct de la catégorie de référence.

L Il existe un effet local (entre les catégories de la variable) mais pas d'effet global.

Zone grise : l'effet de la variable joue toujours significativement dans le même sens.

## 5.2 Qu'en ressort-il ?

Bien sûr, le premier groupe de facteurs joue : le domaine d'études, le niveau de scolarité, le niveau de l'emploi prémigratoire, l'emploi projeté, les cours de français. Il y a donc différenciation de la capacité des immigrants de faire valoir leur niveau de compétence en fonction des besoins du marché.

Malheureusement, le deuxième groupe de facteurs joue également. Ni le sexe ni l'âge ne sont à l'œuvre. Seule la région de provenance joue et elle joue sur toutes les variables dépendantes analysées : accès au premier emploi, accès à un emploi correspondant à son niveau de compétence, déqualification après avoir été qualifié. On peut donc penser qu'il y a ici un élément montrant une sous-utilisation systématique des compétences d'une partie des nouveaux immigrants en fonction de leur région d'origine. Mais cela doit être nuancé : on a vu plus haut que l'ensemble composé du Maghreb et de l'Europe de l'Est et ex-URSS, connaît une différenciation marquée par rapport à l'Europe de l'Ouest et aux États-Unis en début d'établissement, tant dans la vitesse d'accès au premier emploi que dans la vitesse d'accès à un emploi équivalent à son niveau de compétence scolaire, mais que cette différenciation disparaît (devient statistiquement non significative) par la suite. Pour cet ensemble, il ne s'agit dès lors vraisemblablement pas d'une *différenciation socialement inacceptable*, mais d'un processus temporaire d'ajustement. Il y aurait donc pour ces immigrants sous utilisation temporaire de leurs compétences scolaires, retard mais non blocage. Par ailleurs, les immigrants en provenance de l'Asie de l'Ouest et du Moyen-Orient ont systématiquement, en tout temps, plus de difficultés à se trouver un premier emploi et un emploi qualifié<sup>36</sup>. Dans leur cas on doit conclure à un taux relatif d'adéquation entre le niveau d'études et la compétence requise pour l'emploi qui est inacceptablement trop bas.

Enfin, le troisième groupe de facteurs est aussi à l'œuvre, les séjours au Québec accélérant l'accès à l'emploi qualifié. Ce facteur laisse présager une poursuite de la croissance de l'accès à l'emploi qua-

lifié. En effet, si les immigrants qui avaient séjourné au Québec avant d'obtenir leur visa ont pu profiter de cet effet accélérant, on peut penser que les autres, par la croissance de leur durée de résidence, vont finir aussi par en profiter. Le taux en emploi qualifié devrait donc poursuivre sa croissance après la période couverte par l'enquête.

Le marché du travail québécois utilise-t-il le niveau des compétences scolaires des immigrants ? La réponse est évidemment que cette utilisation tend à se faire au mieux de la capacité de ce marché puisque les variations sont d'abord fonction des caractéristiques des personnes. Mais ces variations sont aussi fonction des régions de provenance qui, pour certaines, ne provoquent aucun blocage (l'Europe de l'Ouest et les États-Unis), pour d'autres (Maghreb, Europe de l'Est et ex-URSS) provoquent un désavantage au départ qui disparaît clairement par la suite, alors que pour d'autres régions l'effet perdure dans l'accès au premier emploi et ne montre pas de changements significatifs dans l'accès aux emplois qualifiés. Pour le premier groupe, il ne semble donc pas y avoir de sous-utilisation (relative, tenant compte de l'état du marché) des niveaux de compétence. Pour le deuxième, il y a une période de sous-utilisation, mais qui va se régler somme toute rapidement et qu'on peut penser pouvoir accompagner et accélérer. Pour le troisième groupe, la situation semblerait relever d'une logique de discrimination menant à une sous-utilisation des niveaux de compétence, toutes choses étant égales par ailleurs, puisque la situation perdure tout au long de la période étudiée sans qu'on puisse y attester de changements significatifs. Certes, on pourrait arguer que la période observée, cinq ans, est insuffisamment longue pour que « l'acculturation » des répondants des groupes en question se soit réalisée, mais rien dans les observations ne donne d'indices d'un changement à venir. Pour ce dernier groupe, la discrimination demeure l'hypothèse la plus vraisemblable.

Il est difficile, avec les données de cette enquête, d'être plus précis sur les mécanismes spécifiques à l'œuvre. Nous aurons au moins eu la vertu de montrer, pour une première fois, le niveau de quali-

<sup>36</sup> Rappelons que pour ces origines, le coefficient d'accès à un emploi qualifié devient non significatif à la troisième période étudiée mais ne se distingue pas significativement de celui de la première période.

fication et de déqualification des immigrants de la catégorie des travailleurs sélectionnés, son évolution au fil de l'établissement et les grands facteurs qui en sont responsables. Il reste à décortiquer, avec des enquêtes ciblées, les mécanismes précis, liés aux régions de provenance, qui retardent ou empêchent l'accès au travail et au travail qualifié.

---

**Immigration  
et Communautés  
culturelles**

**Québec** 

C-1400-00